

L.-O. TAILLON**(1894)**

Premier-ministre de la province de Québec.

Une forte et brillante organisation physique et intellectuelle, une nature de soldat et d'artiste, pleine de vitalité, de vivacité, de contrastes, faite de poudre à canon et d'huile d'olive; un caractère original passant facilement de la brusquerie et de l'impatiencé à la douceur et à l'attendrissement: un esprit fin, remuant, brillant comme une aurore boréale, souple, propre à tout; une tête vivante où les idées sérieuses, sombres même, et les pensées joyeuses se succèdent et se remplacent avec la rapidité de l'éclair, une voix superbe, pour chanter ou pour parler; une éloquence un peu indolente, parfois, comme son caractère, puis soudain agressive, belliqueuse, retentissante; une verve intarissable; une mitrailleuse de bons mots, de reparties, de boutades et d'apostrophes spirituelles.

Superbe dans ses emportements; le Vésuve en éruption, la tempête avec ses foudres et ses éclairs, la mer en furie... Puis soudain, l'apaisement, les rayons d'un soleil radieux à travers les nuages, les couleurs de l'arc-en-ciel dans le firmament, le chant du rossignol dans le feuillage.

Il n'y a pas à se méprendre sur ses sentiments. Comme la plupart des nerveux, il manifeste par des signes visibles ce qu'il ressent. La manière seule dont il tire sa barbe de patriarche suffit pour exprimer ses sentiments. Quand il la tire doucement sur sa poitrine en la caressant, il est de bonne humeur; mais lorsque de la main gauche et de la main droite il la tire en sens contraires, gare à ceux qui l'approchent.

Pour se débarrasser des importuns qui le poursuivent partout, il a tout un système de ruses ingénieuses, il a le secret de Givès quand il le veut, et pour qu'on ne l'approche pas trop, il a fait attacher les chaises de son bureau au mur, les gens ont beau s'agiter, essayer de s'avancer, la chaise reste collée au mur. Une fois, cependant, la chaîne cassa; il faillit en perdre connaissance; cet incident acheva de le rendre sceptique.

Lorsque le chemin de fer du Nord était sous le contrôle du gouvernement, ce pauvre Taillon était assiégé du matin au soir par ceux qui voulaient faire partie de l'administration de ce chemin. Un jour, plus impatienté que de coutume, il s'écria: "Eh bien! il ne restait plus qu'une place dans les chars pour les voyageurs, prenez-la, je vais être débarrassé, nous allons annoncer que non seulement les bureaux, mais tous les chars, même celui réservé au bagage sont remplis, qu'il n'y reste plus une place ni pour les employés ni pour le public."

Le solliciteur, ébahi, se mit à rire et s'en alla raconter l'aventure qui fit du bruit.

Une autre fois, ne sachant que répondre à quelqu'un qui le tourmentait: "Tiens, voulez-vous ma place? Prenez-là, je m'en vais." Et il partit.

Au reste le plus aimable, le plus réjouissant des hommes en société, musicien, artiste même, causeur charmant.

Il vient de Terrebonne comme les Chapleau, les Desjardins, les Masson, même un peu les Prévost; c'est une terre où le talent pousse mieux que le blé.

Ses études finies, il prit la soutane; mais, s'apercevant que sa vocation l'appelait ailleurs, il étudia le droit, se fit recevoir avocat et forma une société avec Trudel. La poudre et le feu réunis. Une pareille union ne pouvait durer longtemps.

Taillon se rendit populaire en s'occupant d'élections municipales et de l'organisation de la grande manifestation nationale de 1874. Il parlait et il chantait;

après avoir commencé à ébranler les gens, par son éloquence vigoureuse, il les enlevait par ses chants patriotiques, par des éclats de voix qui faisaient trembler toutes les vitres du faubourg Québec.

Un si bel orateur et un si beau chanteur devait nécessairement être élu par une population impressionnable comme celle de la division-Est de Montréal. Aussi le fut-il et resta-t-il député de cette division jusqu'en 1887. Il le serait encore sans le mouvement Riel qui l'obligea d'aller se faire élire à Montcalm. "J'ai perdu Montréal, disait-il, mais j'ai gardé *mon calme*."

Depuis, lors de la crise, causée par le renvoi du ministère Mercier par le gouverneur Angers, il alla bravement se faire élire à Chambly.

Il a été procureur-général dans le ministère Ross, puis premier ministre en 1887, pendant quelques jours; chef de l'opposition sous le règne Mercier, depuis 1887 jusqu'en 1890, et il est premier-ministre depuis la retraite de M. de Boucherville.

M. Taillon est un honnête homme qui cherche à gouverner honnêtement.

Cette qualité fait sa force auprès des hommes de bonne volonté et sa faiblesse aux yeux des gens d'affaires qui ne le trouvent pas assez pratique. Il n'a jamais été accusé sérieusement de s'être servi de sa position pour son intérêt ou celui de ses amis politiques. N'ayant ni femme ni enfants, vivant de peu, il est à l'abri des tentations qui obsèdent la plupart de nos hommes publics. Il tient à sa réputation et il prend les moyens de la conserver.

Il la gardera plus facilement que le pouvoir.

Succédant à M. de Boucherville dont l'honnêteté est incontestable, à la tête d'un ministère formé pour administrer honnêtement les affaires de la province de Québec, sa position est délicate, sa responsabilité sérieuse. Qui dira ses ennuis, ses impatiences, ses découragements? D'un côté les mécontents que l'imposition de nouvelles taxes a faits partout, de l'autre, les politi-

ciens affamés qui trouvent la pâture trop maigre, plus loin les adversaires qui naturellement profitent de tous ces mécontentements et, au-dessus de tout cela, les besoins pressants d'une province dont les finances sont délabrées ! Avouons que c'est une situation peu séduisante pour un homme porté à la gaieté.

Il y a des gens qui, tous les matins, s'attendent à lire, dans leur journal, que M. Taillon a, dans un moment d'impatience, jeté son portefeuille aux pieds du Lieutenant-gouverneur.

On exagère ; M. Taillon ne déteste pas autant qu'on le dirait la politique. On croit qu'il veut être juge : c'est une grande erreur, il aime mieux être premier ministre ; mais à tout cela il préférerait une position paisible, tranquille, qui lui donnerait des loisirs. Il aimerait mieux être protonotaire, shérif ou greffier que ministre ou juge. Il a de la conscience et une médiocre confiance en lui-même, il a peur des grandes responsabilités. Cependant, il finira par être juge, mais à la campagne, si on veut lui être agréable.

Les jouissances de la vanité, des applaudissements et de la courtoisane, si chères à la plupart des hommes politiques, n'ont pas un grand effet sur lui, elles l'ennuient même parfois ; mais les émotions de cette vie agitée, et les efforts de travail, d'intelligence et d'activité qu'elle impose conviennent à son tempérament nerveux, à son esprit inquiet et remuant, à son caractère porté à l'insouciance, malgré ses ardeurs passagères. Dans tous les cas, au point de vue national, il fait bonne figure à la tête de la province, et ses amis politiques auraient tort de le laisser partir, son nom a une force nationale et morale qu'ils trouveront difficilement ailleurs. J'ai dit que Taillon n'avait ni femme ni enfant ; il a été marié cependant, et son mariage est un des souvenirs douloureux, dramatiques de sa vie. Il avait trente-huit ans, lorsqu'il se décida, après avoir longtemps réfléchi, à épouser une charmante femme,

Madame veuve Bruneau. Huit mois après, elle mourait presque subitement.

Le coup fut terrible, la blessure profonde; la souffrance dure encore. Non seulement il n'a pas oublié, mais on dirait même parfois qu'il n'a pas pardonné à la Providence de l'avoir frappé si cruellement.

Bien entendu, le mot "pardonné" n'est mis ici que pour indiquer son état d'âme, il est trop chrétien pour qu'on prenne le mot à la lettre.

Quand on lui parle de se remarier, dans des moments où le temps est sombre, il s'emporte, vous prie de le laisser tranquille et dit qu'il n'est pas assez imprudent pour s'exposer encore au même danger.

En résumé, c'est une personnalité piquante, un caractère et un esprit d'une originalité et d'une vivacité intéressantes, un homme de cœur et d'esprit, une riche et vigoureuse nature.

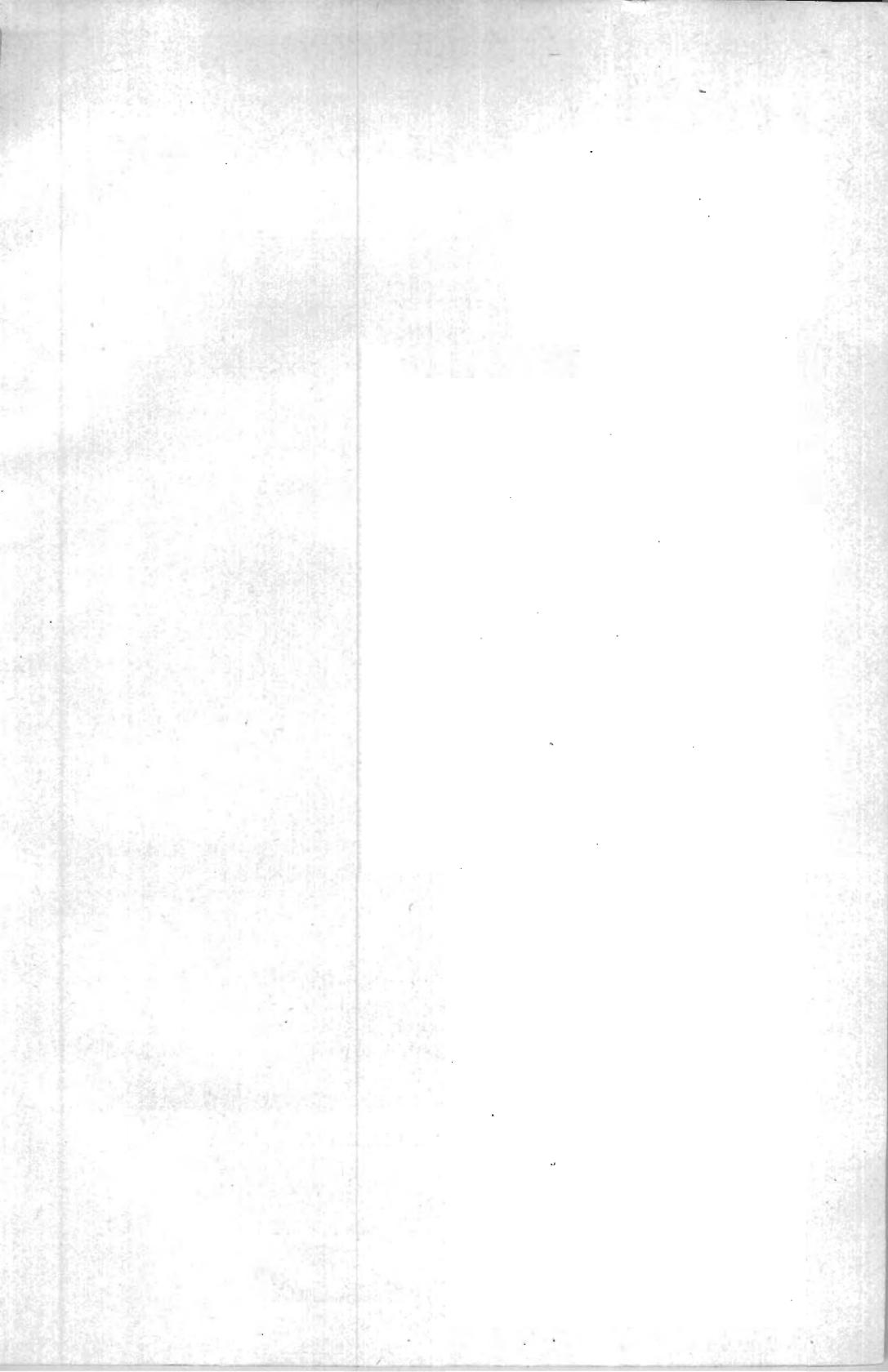
P. S. En 1896, M. Taillon donnait sa démission comme premier-ministre de la province de Québec, et entra, avec MM. Angers et Desjardins, dans le ministère Tupper pour l'aider à faire triompher sa politique sur la fameuse question des écoles. Il n'y a pas de doute qu'il était sincère et qu'il croyait véritablement que le *bill rémédiateur* était la solution la plus pratique de cette question épineuse. Ce ne fut pas l'opinion des électeurs, aux élections générales de 1896, car ils votèrent contre le ministère Tupper, et M. Laurier arriva au pouvoir.

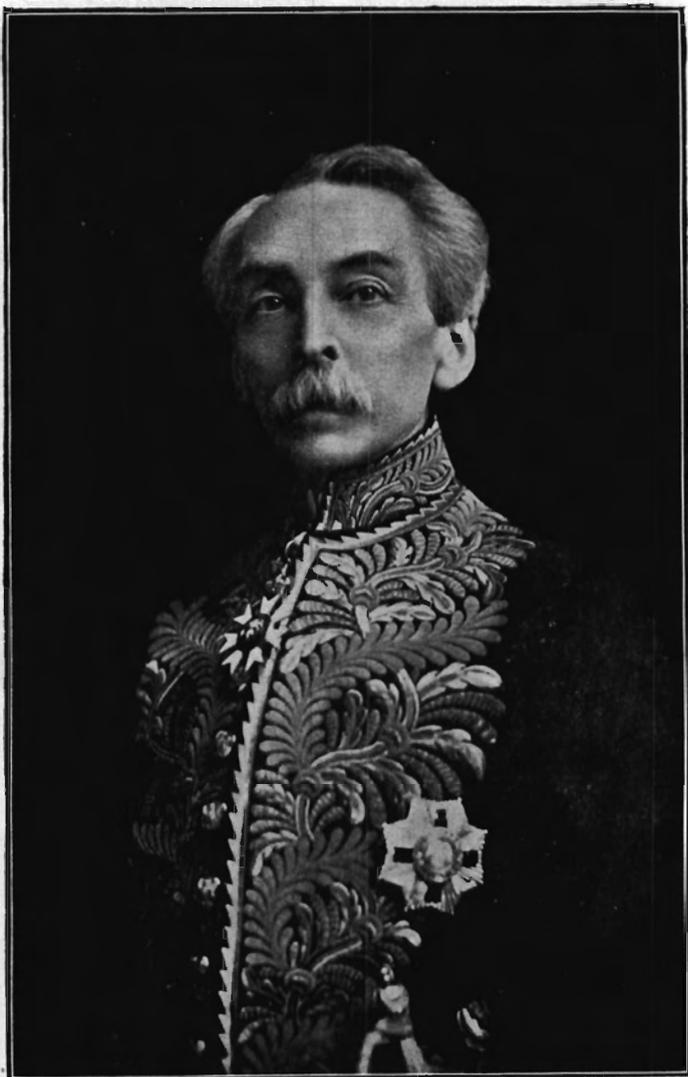
M. Taillon avait sacrifié inutilement sa position à Québec; il rentra dans la vie privée pour se consacrer exclusivement à l'exercice de sa profession. Le dévouement, la probité, la délicatesse de sa conscience et de ses sentiments ne l'ont pas enrichi, mais l'homme qui reste pauvre volontairement, par principe, par conviction, et refuse des positions honorables afin de mériter sa propre estime et celle de ses concitoyens, cet homme a droit à la reconnaissance publique. Sa modestie et

son désintéressement servent d'exemple et de leçon. On peut différer d'opinion avec lui, on peut le critiquer même, mais on doit le faire, chapeau bas.

On peut dire de M. Taillon, comme de M. Marchand, qu'ils ont été des premiers-ministres modèles sous le rapport de la probité, ce qui ne les a pas empêchés d'être deux hommes d'esprit.







SIR L.-A. JETTE

L.-A. JETTE**(1894)**

Il y a une vingtaine d'années, on remarquait au collège de l'Assomption un petit garçon à la figure pâle, à l'air maladif, aux membres délicats, toujours mis avec élégance, poli, affable, mais réservé, sage, studieux et modeste, soumis sans affectation et conservant toujours, dans l'accomplissement de ses devoirs et dans ses relations avec ses maîtres et ses condisciples, sa dignité et son indépendance. Il n'était pas le premier de sa classe, mais il aurait pu l'être, s'il n'avait pas employé la plus grande partie de son temps à lire tout ce qui lui tombait sous la main. La bibliothèque du collège ne lui suffisait pas, il trouvait moyen de se faire apporter des livres du dehors et des journaux, des journaux libéraux surtout, car, dès ce temps-là, ce petit garçon si humble et si modeste avait ses idées à lui, sa manière de voir les choses en politique.

Mais comme il ne faisait pas parade de ses connaissances et de ses sentiments et laissait alors comme aujourd'hui les autres penser comme ils voulaient, tout le monde l'aimait et respectait ses opinions. Il était si gentil, si doux, si délicat, il faisait si bien tout ce qu'il faisait! Comment ne pas l'aimer?

Ce petit garçon qui faisait si peu de bruit au collège est aujourd'hui l'un des avocats les plus distingués de Montréal, et l'un des représentants, dans la Chambre des Communes, de la grande métropole.

M. Jetté est un exemple frappant de ce qu'on peut faire avec du travail, de la modération, des principes sains et une bonne conduite. Il a fait son chemin

tranquillement, sans impatience et sans bruit inutile, sans déranger le cours naturel des choses. Il a mûri lentement comme les bons fruits et ne s'est pas laissé cueillir avant le temps.

Le public a fini par remarquer ce jeune homme modeste qui remplissait si bien ses devoirs de chrétien et de citoyen, sans affectation et sans hypocrisie, et se distinguait dans sa profession par des habitudes de travail et de régularité qu'on trouve rarement chez les jeunes avocats.

M. Jetté n'a pas la chaleur, l'enthousiasme et la facilité de parole de certains orateurs, mais sa parole élevée, franche, pleine de sens et de logique, produit un excellent effet sur un auditoire instruit. Son éloquence froide et calme comme sa raison ne remue pas les âmes, mais elle porte la conviction dans les esprits et inspire la confiance et le respect.

M. Jetté a le mérite de dire en bon français, dans un langage correct, clair, sobre, élégant et châtié, des choses sensées et pratiques, mérite assez rare chez nos avocats et nos orateurs politiques. Il ressemble sous ce rapport à Laurier et excelle dans l'exposition d'un principe, dans la démonstration d'une vérité. Son esprit lucide et logique jette de la lumière sur les questions les plus compliquées et sait mettre en relief les points les plus importants.

Le talent de M. Jetté a été apprécié avec beaucoup de justesse dans un rapport étendu de la cause Guibord fait par la *Gazette judiciaire* de Belgique, journal important rédigé par des hommes d'une grande valeur.

Après avoir résumé la plaidoirie de M. Jetté et en avoir signalé les principaux points, la *Gazette* ajoute :

“ Ces paroles, comme toute la plaidoirie de M. Jetté, ont un remarquable accent de sincérité et de loyauté. M. Jetté nous paraît d'ailleurs un avocat d'une haute valeur qui serait au premier rang dans tous les barreaux où se plaident de grandes causes.”

La *Gazette judiciaire* fait ensuite les observations qui

suivent sur les plaidoiries des avocats qui ont figuré dans la cause Guibord : " On comprendra, dit-elle, que nous ne puissions reproduire ici des plaidoiries dont la moins longue prend toute une audience. Elles ont cela de remarquable que la langue en est excellente de clarté, de précision, d'appropriation parfaite des termes aux matières qu'on traite. Elles se distinguent par une sobriété d'ornements qui convient aux discussions de droit sans recherche aucune de l'antithèse, des cliquetis du mot, de la phrase. Voltaire écoutant la plaidoirie de M. Jetté à Montréal se trouverait moins dépaysé et plus à l'aise qu'à la Cour d'Appel de Paris ou à l'Assemblée législative de Versailles."

M. Jetté est tout entier dans ses discours, et on est convaincu plus que jamais, en l'entendant parler, que le style c'est l'homme. On y reconnaît non seulement l'avocat au jugement droit, à l'esprit subtil, mais encore l'homme de lettres au goût délicat, à l'intelligence cultivée. Doué de dispositions littéraires qui en auraient fait un excellent journaliste, il a su en profiter.

M. Jetté a l'esprit comme le cœur français, aime la fine plaisanterie, les choses bien dites et a un sentiment très vif du beau dans les arts et les lettres.

Un homme qui travaille de douze à quinze heures par jour, dont tous les instants sont comptés, dont la vie est réglée comme un cadran, a le temps de faire bien des choses.

Achevons de faire connaître en deux mots le caractère de M. Jetté en disant qu'il est la loyauté, la délicatesse et la bienveillance personnifiées. Cette délicatesse et cette bienveillance, il en est tout imprégné en quelque sorte, il les porte dans sa figure, dans ses gestes, dans toute sa personne; pas un mot, pas un mouvement chez lui qui ne soit marqué au coin de la distinction, de la bienséance et de la courtoisie la plus parfaite.

M. Jetté est né honnête et vertueux, et il l'est main-

tenant sans effort, car il a su cultiver ces heureuses dispositions.

Son tempérament froid qui lui nuit, quand il parle, lui est très utile sur le banc en laissant à sa raison l'empire qu'elle doit exercer sur la volonté de l'homme. Ajoutons qu'il possède des principes de religion et de morale solides, des convictions nationales les plus sincères et l'on s'expliquera l'influence dont il jouit, l'on comprendra que tant de personnes désirent qu'il ait bientôt sa place dans le gouvernement de la nation.

M. Jetté est né à l'Assomption, le 15 janvier 1836. Son père était autrefois marchand dans ce village. Sa mère, Madame Caroline Gauffreau, est la petite fille d'un planteur de Saint-Domingue qui fut ruiné par la révolution de 1793.

On sait l'effet que produisit dans les colonies françaises la proclamation des droits de l'homme. Les nègres de Saint-Domingue, comme ceux de Haïti, voulurent affirmer leur droit à l'égalité et à la liberté en massacrant leurs maîtres, en mettant tout à feu et à sang.

La famille de M. Gauffreau fut sauvée, grâce au dévouement d'un esclave qui l'avertit à temps du danger qui la menaçait et réussit à l'embarquer à bord d'un navire qui partait pour New-York.

M. Gauffreau resta dans l'île pour tâcher de préserver ses propriétés de la dévastation, mais ses efforts furent inutiles, il perdit tout ce qu'il possédait et il en mourut bientôt de chagrin.

Madame Jetté épousa en premières noces, à New-York, un avocat canadien, fils de l'hon. M. Faribault. Étant devenue veuve, elle alla demeurer chez son beau-père, à l'Assomption, où elle épousa M. Jetté.

Le représentant de la division Est de Montréal ayant fini ses études à dix-sept ans, vint à Montréal étudier le droit sous MM. Pelletier et Bélanger. Il fut reçu avocat en 1857 et forma une société avec MM. Hector Fabre et Siméon Lesage, société de gens d'esprit et de gentilshommes s'il en fut jamais.

Dans un pays où un avocat doit être avant tout un homme d'affaires, une pareille société ne pouvait durer. La nature avait fait Fabre journaliste, il fallait bien qu'il le devint. M. Lesage, qui aurait du être ambassadeur, devint assistant-ministre des travaux publics à Québec. M. Jetté resta avocat.

Depuis deux ans il a pour associé M. Béique que la Providence semble avoir fait exprès pour lui tant ils se complètent.

La position que M. Jetté s'était faite au barreau, la confiance et les sympathies que son intelligence et son caractère lui avaient gagnées dans le public, le désignaient depuis longtemps comme l'un des candidats les plus forts du parti qu'il soutenait. Le rôle brillant qu'il joua dans le fameux procès Guibord le signala davantage à l'attention publique.

M. Jetté n'avait pas pris jusqu'alors une part très active à la politique. Quoique partisan de M. Dorion, il appartenait à la fraction modérée du parti libéral et avait toujours, comme Laberge et plusieurs autres, condamné les écarts de quelques libéraux de 49 et même de 54.

Il avait déjà indiqué ses tendances en quittant l'Institut Canadien, lors de la malheureuse scission qui eut lieu dans cette institution. Il avait fait voir comment il entendait le libéralisme, lorsqu'il devint rédacteur en chef de l'*Ordre* sous le gouvernement McDonald-Sicotte, le gouvernement des libéraux modérés.

M. Jetté est catholique, national, et libéral dans le bon sens du mot. Les mots de libéral et de conservateur semblent avoir perdu leur sens dans ce pays depuis plusieurs années, car on les applique à tort et à travers. On a pris l'habitude d'appeler libéraux ou *rouges* tous ceux qui combattaient le gouvernement conservateur.

Les chefs du parti conservateur avaient soin, pour rester au pouvoir, de faire croire que tous ceux qui voulaient les renverser étaient des hommes dangereux, professant le libéralisme condamné par l'église, et ils

rappelaient sans cesse les écrits de certains libéraux de 49 et de 54 pour entretenir la défiance publique.

M. Jetté crut que, dans l'intérêt du pays et de son parti, et afin de rallier sous le drapeau de l'opposition tous ceux qui désapprouvaient les actes des chefs du parti conservateur, il fallait avoir une bonne fois le courage de rompre avec un passé dont l'influence nous était si funeste: " Pourquoi, disait-il, persister à porter la responsabilité d'idées que nous ne partageons pas et nous condamner sans raison à une éternelle impuissance? "

Tout le monde applaudit à ce raisonnement, la jeunesse surtout, et le parti national fut fondé; on voulut écarter même un nom qui n'était plus qu'un épouvantail et un souvenir.

C'est grâce à ce programme que M. Jetté put poser en 1871 sa candidature contre le chef même du parti conservateur, le tout-puissant sir Georges-Etienne Cartier. Des hommes qui jusqu'alors avaient repoussé le programme libéral acceptèrent le drapeau national, et on se rappelle avec quel enthousiasme le peuple accueillit une candidature qu'il regardait comme l'inauguration d'une ère nouvelle.

Dans plusieurs parties du pays on put constater les heureux effets de la transformation qu'avait subie le parti libéral.

Le rôle de M. Jetté à la Chambre des Communes ne fut pas à la hauteur des espérances de ses amis.

C'était un chef qu'on avait voulu élire, un futur ministre, il ne fut ni l'un ni l'autre. Il n'avait ni l'ambition, ni la hardiesse nécessaires pour s'affirmer, s'imposer surtout; il céda le pas aux anciens libéraux peu disposés à se démettre au profit d'un homme qui savait si bien se soumettre.

On donna raison aux conservateurs de dire que la fondation du parti national n'avait été qu'un leurre, un mouvement stratégique imaginé pour faire arriver le parti libéral.

Ajoutons à cela que le peuple, affamé par une crise financière qui durait depuis quatre ans, demandait la protection, à grands cris, au gouvernement et surtout à M. Jetté et ses amis qui l'avaient promise.

Le gouvernement Mackenzie avait consenti à élever les droits de 2½ pour cent, mais ne voulait pas aller plus loin.

Lorsque les élections de 1878 arrivèrent, la misère régnait partout et le parti conservateur, trop habile pour ne pas profiter de la situation, prêchait la protection qu'il avait combattue quand il était au pouvoir, attribuait les maux du peuple au tarif qu'il avait fait lui-même et promettait la prospérité au pays.

Le résultat était facile à prévoir.

M. Jetté ne pouvait se porter candidat et se faire élire dans la division Est de Montréal qu'en adoptant le programme des conservateurs. Il crut le moment favorable de quitter la politique dont les violences et les roueries lui répugnaient pour accepter la place de juge et remplir des fonctions plus conformes à ses goûts, à son caractère et à ses talents.

Il est sur le banc ce qu'il a toujours été : digne, consciencieux, laborieux, catholique et libéral, ennemi de l'injustice et de l'exagération, protecteur de tous les droits, fidèle et loyal interprète de la loi.

Il travaille lentement mais sûrement, les clients et les avocats attendent un peu longtemps, mais l'excellence de ses jugements lui fait pardonner sa lenteur. Quelques-unes de ses décisions, dans des causes où se soulevaient des questions de droit civil de la plus haute importance, ont été fort remarquées non seulement ici, mais en France et en Angleterre. Mentionnons entre autres la cause Laramée où il a exposé avec tant de science et de précision la loi qui régit le mariage dans ce pays ; on trouva ce jugement si important que M.

Blake en demanda la production devant la Chambre des Communes. Citons encore le jugement qu'il rendit contre les compagnies d'assurance poursuivies pour le paiement de la taxe imposée par le gouvernement local.

Il a, dans des matières touchant à la religion et à la politique, rendu des décisions et exprimé des opinions qui n'ont pas plu aux parties intéressées, aux violents; il a pu se tromper, il a pu, dans certains cas, profiter de l'occasion pour donner une leçon à des gens peu disposés à la recevoir de bonne grâce, mais on n'a jamais mis en doute son intégrité et sa bonne foi.

Personne ne représente plus que lui dans ce pays les sentiments de ceux qui veulent qu'on interprète la religion de manière à la faire respecter et à lui concilier tous les cœurs et les esprits, à démontrer qu'elle n'est pas antipathique aux réformes, aux saines idées de progrès et de liberté.

La robe du magistrat n'a pas étouffé en lui les aspirations de l'homme de lettres et du philosophe, les sentiments du patriote.

Professeur de droit à l'université Laval, président de la Société d'Economie politique, membre de plusieurs autres associations scientifiques et nationales, rien de ce qui intéresse la société et l'avenir de son pays ne lui est indifférent.

Partout il prêche par l'exemple et la parole, sa vie modeste et laborieuse aura été plus utile que des existences beaucoup plus bruyantes.

N. B. — M. Jetté a été depuis lieutenant-gouverneur de la province de Québec et il a rempli les fonctions de cette importante position avec une rare distinction. Il a dans plusieurs circonstances prononcé des discours de haute pensée et de forme délicate, élégante. Dans les collèges et les couvents qu'il visitait, il écoutait les adresses élogieuses qu'on lui présentait avec une douce résignation, et il y répondait avec une onction qui le faisait prendre pour un évêque par les jeunes élèves.

Après avoir été à Spencer-Wood pendant dix ans, il est rentré dans la magistrature comme juge de la Cour supérieure à Québec.

Il est physiquement et intellectuellement ce qu'il était, il y a trente ou quarante ans.

Les chênes tombent autour de lui et il reste debout : le roseau plie mais ne casse pas ; une vie laborieuse mais sage et réglée dure longtemps.

On est porté quelquefois à regarder d'un œil jaloux les hommes dont la vie a été une suite ininterrompue de succès, on dit : " Quel changeant ! "

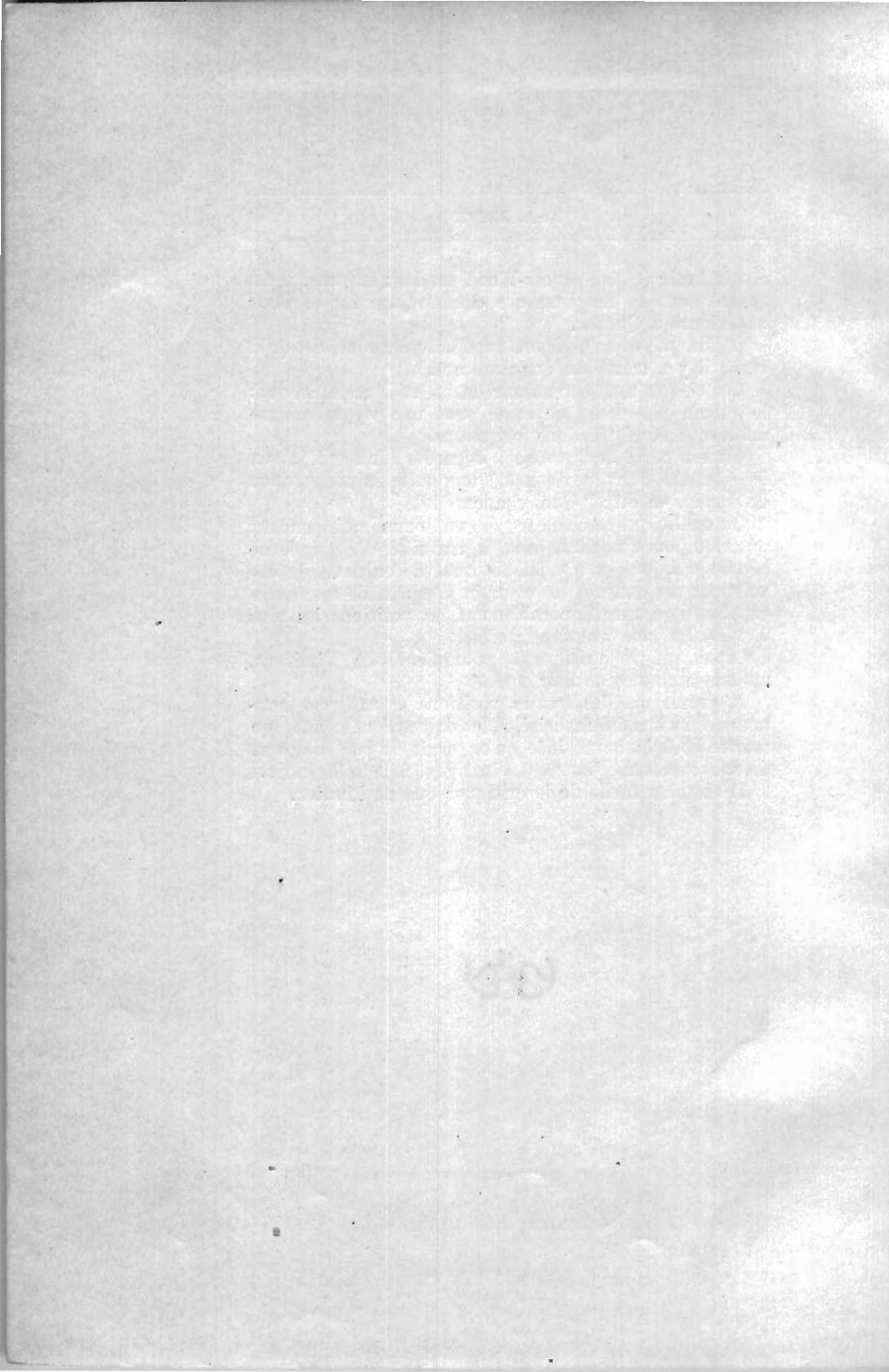
On oublie que ce changeant est un homme qui, pendant quarante ou cinquante ans, a travaillé dix ou douze heures par jour et n'a jamais cessé de cultiver, de développer ses qualités de cœur et d'esprit, de se rendre capable d'occuper honorablement les positions les plus élevées, les plus utiles à la société.

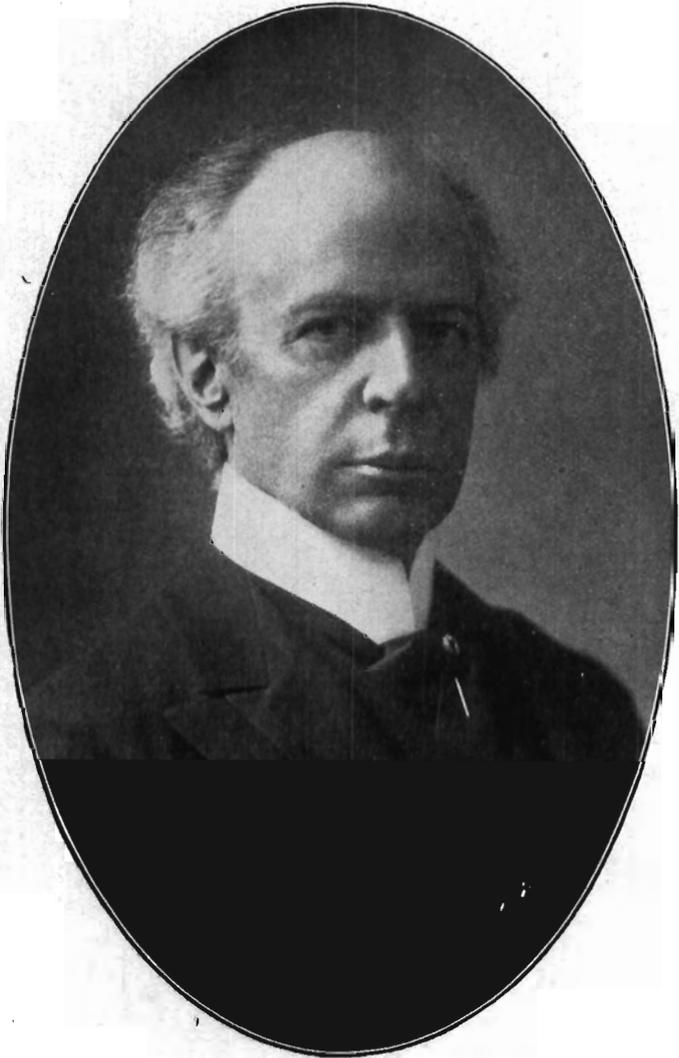
Ceux qui le critiquent pourraient, en l'imitant, mettre la chance de leur côté.

Ajoutons que les hautes positions et tous ces honneurs dont il a été favorisé, il les doit uniquement à son mérite et à la haute idée qu'on avait de son talent et de son caractère, jamais à l'intrigue, à la sollicitation.

Il est plus facile de le critiquer que de l'imiter.

329





SIR WILFRID LAURIER

LAURIER - CHAPLEAU - MERCIER**(1894)**

Les trois hommes les plus populaires de notre temps...
Ils se ressemblent peu sous l'aspect physique ou moral.

Laurier est le plus grand des trois, il a plus de six pieds; il porte la tête haute, son port est noble, son pas léger, on dirait qu'il ne touche la terre que du bout des pieds.

Chapleau est moins grand, moins élancé, plus fort en chair, plus vif, plus nerveux, il porte la tête basse, une belle tête couverte d'une chevelure abondante et déjà blanche.

Mercier est le plus massif des trois, le plus fortement constitué, le plus musculeux; il est grand, a les yeux et les cheveux noirs et porte une forte moustache — un vrai type de mousquetaire — la personnification de la force et de l'énergie. Il marche pesamment, avec l'assurance d'un homme qui croit que la terre lui appartient, il n'a ni l'élégance, ni la dignité personnelle des deux autres, de Laurier surtout.

Leur genre d'éloquence diffère comme leur organisation physique.

Voyez Laurier : ses sentiments, ses pensées sont nobles, élevés comme sa tête, comme son regard, on voit qu'ils viennent d'en haut, des hautes régions du monde intellectuel. Son langage est correct, élégant, gracieux comme ses manières, sa voix douce, sonore, harmonieuse.

Chapleau est moins élevé, moins correct, moins mesuré dans sa tenue et son langage, moins logique, mais plus vif, plus sympathique, plus vibrant, plus érou-

vant, il a plus de chaleur, de magnétisme et d'électricité — c'est une batterie électrique. Il regarde, pendant qu'il parle, à droite et à gauche, comme pour s'inspirer de tout ce qu'il voit et entend.

Mercier ne regarde ni en haut, comme Laurier, ni autour de lui, comme Chapleau, mais droit devant lui ou plutôt dans les yeux de son auditoire. Laurier parle par devoir, pour le plaisir de dire de belles et bonnes choses qui porteront leurs fruits un jour ou l'autre; Chapleau, pour plaire à ses amis, se faire applaudir, pour constater l'effet magique de sa parole sur une assemblée publique; Mercier, pour persuader, et convaincre, pour se faire des partisans et des admirateurs, pour remporter une victoire, un triomphe.

Mercier est le plus solide, le plus vigoureux, le plus pénétrant. Pénétrant est bien le mot qui caractérise le mieux son éloquence. Voyez son geste, on dirait le mouvement de la hache qui frappe l'arbre à la racine, et dont chaque coup enlève un morceau. Il est moins fascinateur que Chapleau par la voix, le geste, la physionomie, mais il l'est plus par la manière habile de présenter une question, de la tourner et retourner sur tous les sens, de la rendre lumineuse, de la faire pénétrer dans les esprits les plus prévenus. Il est moins poète, moins artiste que Laurier et Chapleau, mais il est plus avocat et il sait mieux se mettre au niveau du peuple, il séduit et attire ses auditeurs et les enlace dans les mailles d'une argumentation dont ils ne peuvent sortir.

Laurier est le plus distingué, le plus parfait. Moins sentimental et moins démonstratif, moins enclin à faire des professions enthousiastes de foi et de patriotisme, moins fertile en expédients et en ressources, mais croyant plus que ses deux rivaux à l'influence de la raison, de l'honneur et de la vertu, des nobles sentiments, des grandes pensées.

L'éloquence de Chapleau est plus ou moins vague et désordonnée, elle brille comme l'éclair à travers les

nuages, elle flotte souvent dans un déluge de mots sonores et brillants ; celle de Mercier manque quelquefois de distinction, de relief ; la parole de Laurier est toujours nette, claire, limpide et gracieuse, elle dédaigne le faux, le clinquant, le truc et la flagornerie. Elle brillerait à Paris comme à Londres, à Westminster comme au Palais-Bourbon.

Chapleau et Mercier sont des modernes, des hommes de leur temps, en ayant toutes les qualités, tous les défauts, ne voulant être ni plus sages ni plus vertueux que les autres, prenant les hommes tels qu'ils sont et les gouvernant comme ils veulent l'être, n'ayant nullement l'intention de les rendre meilleurs.

Tous trois catholiques et Canadiens-français, mais chacun à sa façon ou plutôt suivant son caractère et sa mentalité.

Exemple : Laurier aurait sauvé Riel par principe, par esprit de justice ; Mercier par sentiment national ; Chapleau a laissé faire par prudence.

Je n'ai pas connu un homme qui ait cultivé et développé autant que Laurier ce que la nature et la Providence lui avaient donné de forces physiques et intellectuelles. Aussi, avec une constitution débile, ingrate, il vivra quinze ou vingt ans de plus que la plupart des hommes de son temps, et, sans effort, sans intrigue, il arrivera à la plus haute position qu'un Canadien-français puisse atteindre dans un pays anglais.

Résumons : Laurier est le type de l'orateur parlementaire, de l'homme d'Etat, du grand citoyen. Chez lui le caractère est à la hauteur de l'intelligence.

Chapleau est la personnification la plus brillante que nous ayons eue du tribun, du politicien habile, souple et rusé de notre temps.

C'est l'orateur aimé des foules... et des dames, ce qui veut dire qu'à l'éclat, au brio, à la fougue et à la passion, il joint la délicatesse et la finesse de l'esprit.

Mercier est tout à la fois orateur parlementaire, avocat et tribun. C'est le lutteur le plus fort, le plus

habile, le plus infatigable, que j'aie connu à la Chambre ou à la tribune. . . .

Au moment où j'écris ces lignes j'apprends qu'il se meurt. . . .

Devant cette tombe qui s'ouvre pour recevoir sa dépouille mortelle, la critique désarmera, sans doute, pour rendre hommage à la splendeur et à la puissance de son intelligence, de son génie politique, à l'énergie de son caractère, à la sincérité de son patriotisme.

A travers toutes les vicissitudes d'une vie pleine d'orages et de tempêtes, malgré des fautes et des faiblesses, il a conservé jusqu'au dernier moment toute la ferveur des sentiments religieux et patriotiques de sa jeunesse. De tous les hommes politiques que j'ai connus, c'est celui qui, en toutes choses et en toutes circonstances, était le plus porté à envisager les questions au point de vue national.

Il était franchement, sincèrement et profondément patriote sans fanatisme.

Peu d'hommes ont eu des amis plus dévoués, des admirateurs plus enthousiastes, des triomphes plus éclatants, des revers plus accablants. Il était plus fort, plus grand dans la défaite que dans la victoire.

Il lui sera beaucoup pardonné parce qu'il a beaucoup souffert.

*
* *

Montréal 1894.

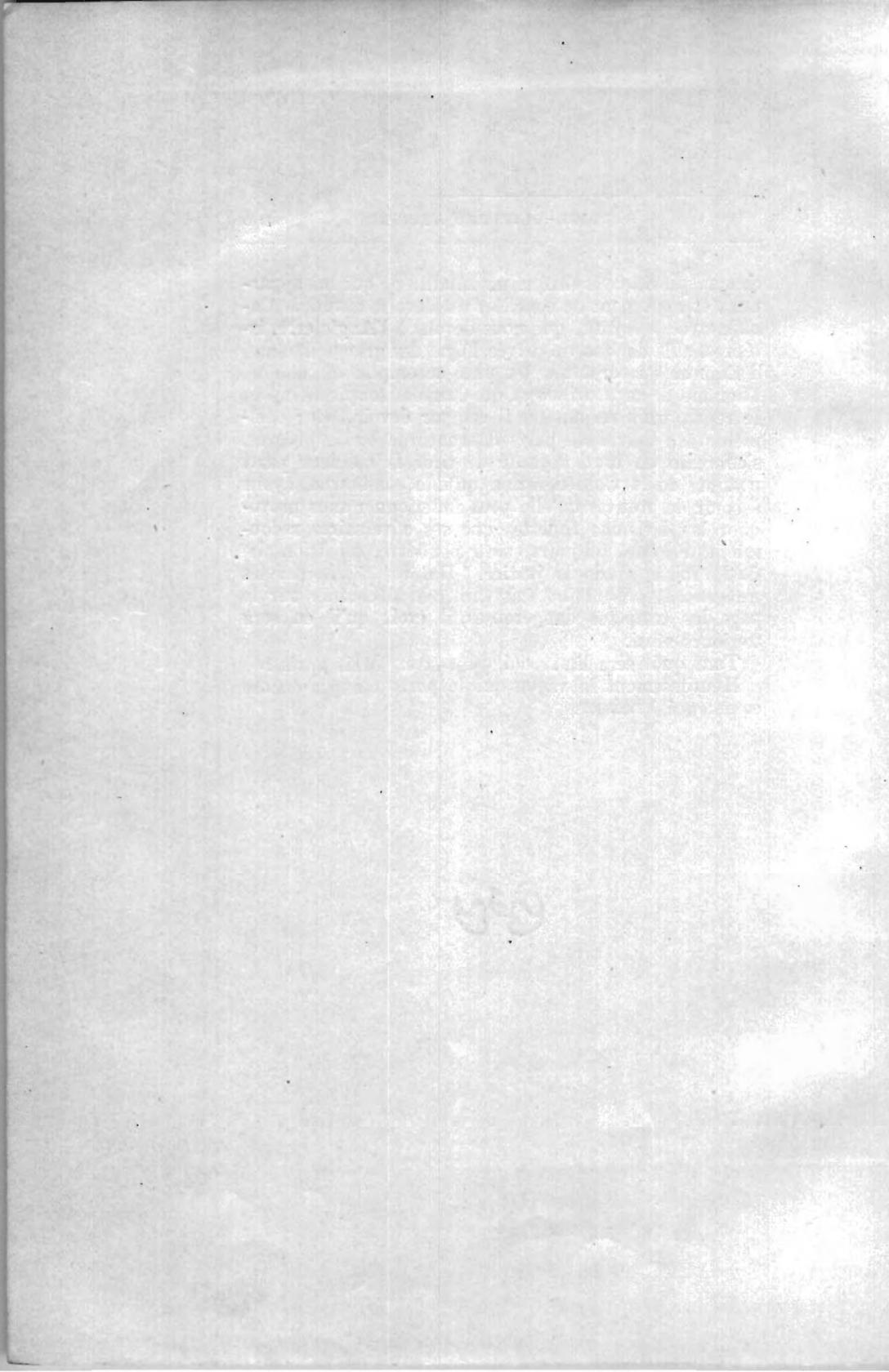
P. S. Mercier et Chapleau ne sont plus. Ils sont disparus un peu amoindris, comme dans un nuage.

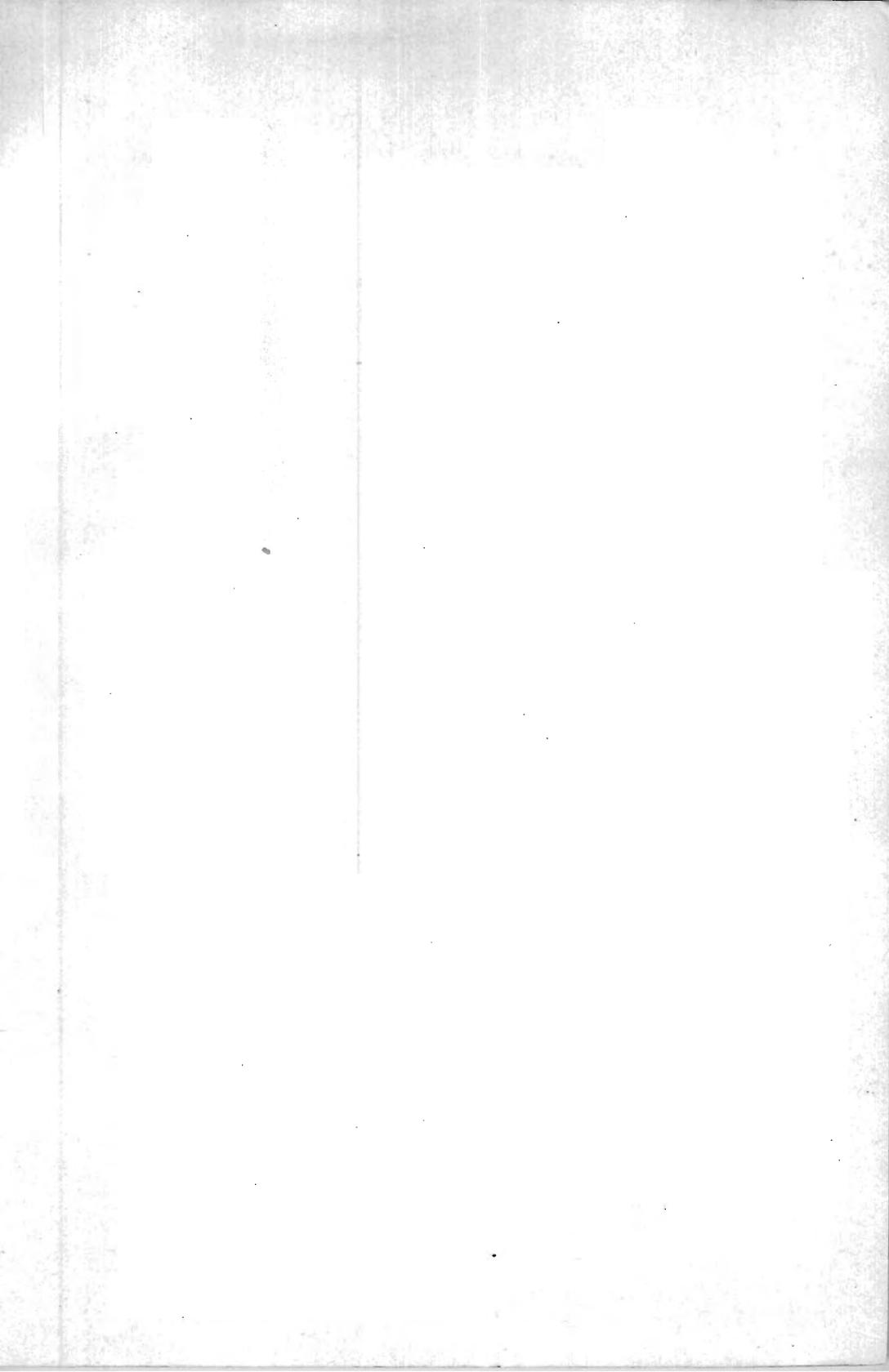
Laurier est encore vivant, très vivant, plus fort et plus brillant que jamais, mûri par l'étude et l'expérience, toujours sage, modeste et bienveillant, calme au milieu des tempêtes, tournant les obstacles qu'il ne peut briser, toujours occupé de vastes projets, d'entreprises destinées à faire du Canada un grand pays, rendant à

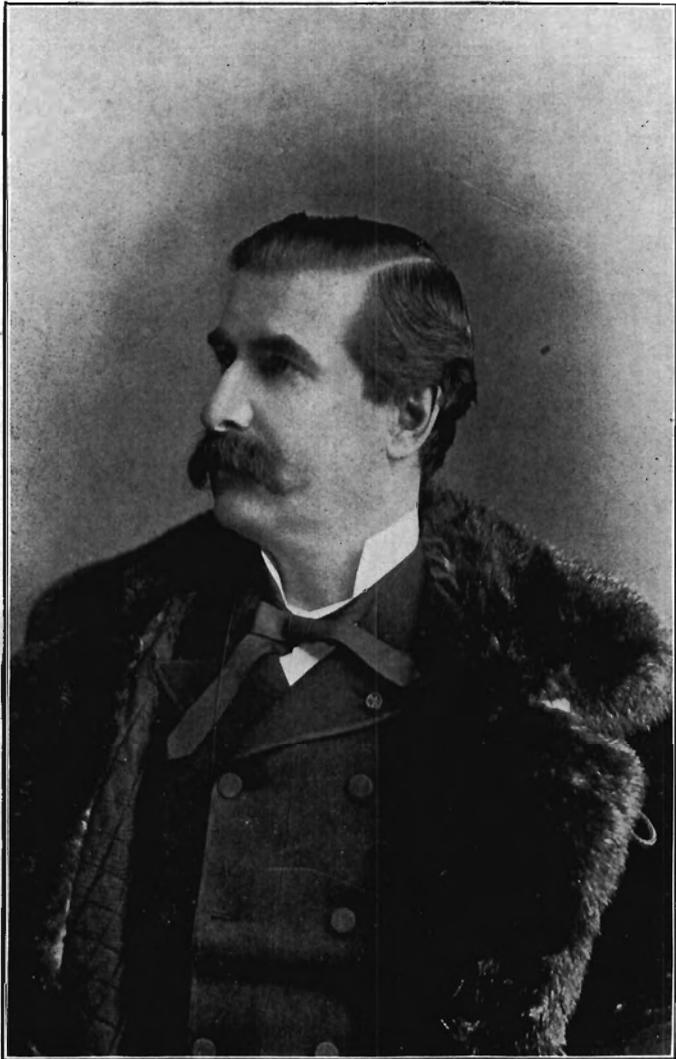
chaque province, à chaque nationalité ce qui lui appartient et s'efforçant de concilier ses devoirs envers le Canada avec la loyauté que nous devons à l'Angleterre, irréprochable dans sa vie privée, l'égal des grands hommes d'Etat et des orateurs les plus accomplis du monde, l'homme de sa province et du Canada, soupirant après le repos, mais restant où il est par devoir, pour compléter son œuvre de paix, de concorde et de progrès, s'efforçant en toute loyauté de tirer le meilleur parti possible de la Confédération qu'il a combattue, ayant à cœur de prouver qu'elle peut fonctionner sans provoquer les divisions funestes que ses adversaires redoutaient, croyant toujours, trop peut-être, au triomphe de la raison et de la justice. Habitué à dissiper les nuages qui plus d'une fois faillirent déchaîner sur le pays des tempêtes dangereuses, il croit qu'il en sera toujours ainsi.

Tant qu'il sera là... oui, peut-être. Mais après ?

Heureusement la vague qui le porte n'a pas encore commencé à baisser.







HONORE MERCIER

HONORE MERCIER

En 1879 Honoré Mercier entrait dans le ministère Joly en qualité de solliciteur-général. Voici ce que j'écrivais à cette occasion dans *l'Opinion Publique*...

Qui ne connaît le nouveau solliciteur-général? Depuis quinze ans il a paru sur tous les hustings de la province de Québec et pris part aux luttes politiques les plus acharnées. Toujours prêt au combat, toujours armé de pied en cape; il a été sans cesse sur la brèche, frappant à droite et à gauche, rendant avec vigueur les coups reçus, tout dévoué à ses amis et implacable pour ses adversaires.

Si devenir ministre, à une époque et dans un pays où le pouvoir ne donne ni fortune ni gloire à ceux qui le recherchent, pouvait être considéré comme une récompense, on devrait dire qu'il a bien gagné cette récompense.

M. Mercier est solidement construit, et, cependant, les fatigues et les émotions de la lutte, un travail soutenu et un mauvais régime ont fini par ébranler considérablement sa santé. On s'est même demandé, un instant, s'il était en état de soutenir une lutte terrible comme celle qu'on lui prépare. A ceux qui lui ont manifesté leurs craintes, il a répondu: "Quand on s'est battu pendant des années et qu'on a été criblé de coups, on ne recule pas devant un combat décisif par la crainte d'y perdre la vie."

Tout l'homme est là.

Sous des dehors calmes, une physionomie douce et sereine, une figure toujours souriante et des manières un peu nonchalantes, il cache une grande vigueur d'esprit et de volonté.

On ne trouve pas souvent une nature aussi bien équilibrée, une organisation aussi parfaite. Les illusions et les entraînements de l'imagination, de la gloire et de l'ambition sont chez M. Mercier heureusement tempérés par une raison saine, un esprit fort, positif et réfléchi.

Ses succès comme journaliste, avocat et tribun attestent la variété de ses facultés, la souplesse de son talent, la richesse de son intelligence. Les espérances et les illusions dont le talent se berce, ne l'empêchent pas de voir les choses telles qu'elles sont, d'aimer le monde malgré ses imperfections, la politique malgré ses déboires. A la facilité d'embrasser l'ensemble, l'aspect général d'une question et de saisir ses côtés les plus saillants, il joint la faculté de l'analyse ; son esprit semble s'étendre et se concentrer, se dilater ou se replier sur lui-même à volonté.

Sa physionomie, son regard surtout, dénotent quelques-uns des traits les plus saillants de son intelligence et de son caractère, la clairvoyance et la pénétration de l'esprit, la véhémence des sentiments alliée à l'habitude de la réflexion et à la force de la volonté. Si on ajoute à cela que c'est un homme d'action et d'organisation, un avocat plein de ressources et un orateur puissant, il faut bien avouer qu'il a tout ce qu'il faut pour se distinguer dans la politique et dans le barreau.

Sa réputation d'orateur est établie sur des bases solides ; il l'a gagnée par des succès sérieux et honorables. On fait si facilement dans ce pays des réputations à des hommes dont le bavardage, l'audace et les exagérations d'idées et de langage constituent le principal mérite, qu'on est arrivé à tout confondre, l'or avec le cuivre, le diamant avec la pierre grossière.

M. Mercier appartient à la bonne école ; il a des idées et du style, il parle français, il connaît les sujets qu'il traite et sait se faire comprendre des plus ignorants ; il instruit, intéresse et convainc son auditoire. Il n'a pas la chaleur, la voix et la verve de Chapleau, ni l'élo-

quence sympathique et gracieuse de Laurier, mais il l'emporte en général sur nos meilleurs orateurs par le poids et la vigueur de ses arguments, l'abondance des renseignements, la connaissance des sujets qu'il traite, la clarté de ses démonstrations, la justesse de ses comparaisons.

L'éloquence de M. Mercier est originale. Une voix douce, un peu chantante, une figure sympathique, des manières insinuantes lui donnent un air de prédicateur de retraites qui ne déplaît pas au peuple. "Il prêche bien" a dit, un jour, quelqu'un qui l'avait entendu. De fait, c'est un véritable apôtre politique, plein de zèle pour le triomphe de ses idées, toujours prêt à enseigner au peuple l'évangile de son parti.

Il n'a pas toujours été libéral; il a fait ses premières armes sous le drapeau conservateur, et les libéraux ont mis du temps à lui pardonner la guerre qu'il leur a faite à l'époque où il rédigeait le *Courrier de Saint-Hyacinthe*. Pour dire vrai, en ce qui constitue les principes fondamentaux de la religion ou de la politique, c'est un conservateur, comme la plupart des libéraux, croyant et pratiquant ce que l'église enseigne. Il est libéral seulement parce que c'est la désignation reconnue de tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'appartiennent pas au parti conservateur. La lutte qu'on lui a faite, dans certains milieux ecclésiastiques, l'a bien aigri un peu, mais pas au point de lui faire perdre ses convictions religieuses.

On lui a reproché et on lui reproche encore d'avoir abandonné le drapeau conservateur. Nous l'avons dit souvent, changer de parti dans un pays où on peut le faire sans changer de principes et même, plutôt pour rester fidèle à ses principes, peut être un mérite au lieu d'une faute, suivant les motifs et les circonstances.

Honoré Mercier est né à Iberville, le 15 octobre 1840. Son père naquit à Saint-Pierre, comté de Montmagny, et vint s'établir à Saint-Athanase, dont il fut un des premiers colons.

Après d'excellentes études au collège des Jésuites, Mercier entra comme étudiant en droit chez MM. Laframboise et Papineau, où il eut pour compagnon M. Fontaine, avocat et journaliste distingué, rédacteur du *Journal de Saint-Hyacinthe*.

En 1862, Mercier soutenait le ministère Macdonald-Sicotte, suivait M. Sicotte dans l'opposition en 1863, et, lors de l'élévation de M. Sicotte à la magistrature, reprenait sa place sous M. Cartier.

M. Sicotte fut, en 1863, ce que M. Jetté fut plus tard, en 1871, le chef d'un parti libéral modéré qui ne vécut pas longtemps. A ces deux époques, on a voulu rassurer le clergé et faire tomber les craintes qu'avaient fait naître les idées avancées de quelques-uns des chefs et des organes du parti libéral, en mettant à la tête de ce parti des hommes dont le caractère et les principes n'inspiraient aucune méfiance. Chaque fois, ce mouvement a eu des succès et agité considérablement l'opinion publique, mais il n'a pas duré, parce que jusqu'à présent, il n'y a pas eu de place dans notre société politique pour une organisation en dehors des partis régulièrement constitués.

M. Mercier crut, en 1862, à l'avenir du parti libéral modéré de M. Sicotte, comme il devait croire plus tard, avec bien d'autres, à celui du parti national de M. Jetté.

La retraite de M. Sicotte ayant fait perdre à M. Mercier ses illusions, il se rangea dans l'opposition sous M. Georges-Etienne Cartier, dont il se sépara, peu de temps après, ainsi qu'un certain nombre de jeunes conservateurs, sur la question de Confédération.

Le nouveau régime établi, il l'accepta, rentra au *Courier de Saint-Hyacinthe* en 1866, mais n'y resta pas longtemps. Trois mois après, il désapprouvait la politique du gouvernement sur la question de l'arbitrage impérial, et se séparait définitivement du parti conservateur. Les conservateurs attribuent ce revirement soudain à des raisons plus personnelles que politiques, à des désappointements.

Ayant été reçu avocat en 1865, il donna tout son temps à sa profession et réussit à se faire une belle position dans le barreau de Saint-Hyacinthe. En 1871, il reparaisait sur la scène politique et soutenait avec énergie la candidature de M. François Langelier dans le comté de Bagot. L'année suivante, il devenait secrétaire du parti national dont il avait salué avec joie la naissance, se portait candidat dans le comté de Rouville pour la Chambre des Communes, et se faisait élire. Aux élections générales qui suivirent la chute du gouvernement conservateur, en 1874, il crut devoir céder la place à M. Cheval pour ne pas diviser les forces libérales en face d'un adversaire redoutable, M. Gigault, représentant actuel du comté de Rouville. L'année dernière il se présentait dans le comté de Saint-Hyacinthe, et M. Tellier le battait par une majorité de six voix.

Comme on le voit, il n'a pas perdu de temps, sa vie a été laborieuse et agitée; tous ses instants absorbés par le journalisme, le barreau ou la politique.

Jamais de repos pour cet esprit remuant et curieux, pour cette nature militante et avide d'émotions, pour ce travailleur infatigable qui, dans le temps où il aurait le plus besoin de tranquillité, se replonge plus avant que jamais dans les eaux tourmentées de la politique. "Le sort en est jeté, dit-il, il faut que je marche."

C'est heureux, après tout, que les déboires n'éloignent pas des affaires publiques les hommes de mérite réel que les deux partis renferment. Les conservateurs peuvent bien faire la guerre à M. Mercier. C'est leur droit. Mais il ne leur sied pas plus de nier sa capacité qu'aux libéraux de contester celle de Chapleau. Le véritable talent cultivé et mûri par le travail est une plante si rare parmi nous et si peu appréciée, qu'il y a du plaisir à le signaler au milieu des mauvaises herbes dont notre champ politique est infesté.

Après la chute du ministère Joly, dont le règne fut court, Mercier songea à disparaître de la vie publique

pour se consacrer exclusivement à l'exercice de sa profession. Mais les instances de ses électeurs et de ses amis l'en empêchèrent. En 1881, M. Beausoleil, l'une des plus fortes têtes du parti libéral, lui offrit la première place dans son étude, et Mercier accepta. En 1883, il devenait le chef de l'opposition aux acclamations de tous les libéraux de la province de Québec. L'Opposition, dans la Chambre, était bien faible; elle comptait à peine une quinzaine de membres, mais elle était forte par le talent, le courage et sa confiance illimitée dans la vaillance de son nouveau chef. Jamais confiance ne fut plus justifiée, car jamais chef ne déploya plus d'énergie et d'habileté, ne fit un travail plus intelligent, plus efficace. Chapleau était parti pour Ottawa, abandonnant à M. Mousseau la position de premier-ministre à Québec, le livrant aux lions de l'Opposition.

Chapleau était bien le plus capable de lutter, de défendre son parti contre les dangers qui le menaçaient; mais toujours prévoyant, toujours soucieux de ses intérêts personnels, il crut prudent de se réfugier à Ottawa et de laisser ses amis aux prises avec un homme qu'il redoutait. Il eut l'occasion, en 1883, de constater à ses dépens la valeur du nouveau chef du parti libéral. C'était à la fameuse assemblée de Saint-Laurent Mousseau, dont la première élection dans ce comté avait été annulée, s'y portait de nouveau candidat, et il avait appelé Chapleau à son secours. Des milliers de personnes étaient accourues de partout pour assister à ce duel émouvant.

Chapleau parla le premier et fut, comme de coutume, éloquent, spirituel et porta des coups formidables aux libéraux, aux programmistes ou *Castors* qui soutenaient la candidature de M. Descarries, l'adversaire de M. Mousseau. Mercier lui riposta par une philippique écrasante de force et de logique; chacune de ses phrases éclatait comme une bombe et faisait voler en éclats les périodes sonores de son éloquent rival.

M. Chapleau avait dit, en parlant des *castors* qui lui faisaient la vie dure et le dénonçaient comme un libéral dangereux: "Vous connaissez, messieurs, ces petites bêtes noires qui vont et viennent par bandes et s'agitent sur les eaux boueuses des marais qu'elles affectionnent: c'est laid et ça ne sent pas bon, c'est une espèce de vermine. Vous leur donnez le nom de *castors*. Eh bien! Nos *castors* politiques leur ressemblent, ils devraient être frères."

Mercier répondit à cette attaque contre ses alliés:

"M. Chapleau n'aime pas les *castors*. C'est connu. Il trouve qu'ils sont incommodes. C'est vrai. Il affirme qu'ils font leur œuvre avec de la boue. Comment pourrait-il en être autrement? Peuvent-ils combattre les mauvais conservateurs, comme M. Chapleau et ses amis, sur leur propre terrain, en passant ailleurs que dans la boue. Ils ne pourraient les rejoindre ailleurs. M. Chapleau ne veut pas des *Castors*, et Dieu sait pourtant qu'un peu d'huile qui porte ce nom ferait du bien à notre province malade et en grand besoin de purgation, Et avouons que le jour où cette purgation sera assez forte pour chasser de ses veines le *sénécalisme* qui l'empoisonne, sera un jour de triomphe pour tous les honnêtes gens."

Dans l'espace de trois ou quatre ans, Mercier culbutait trois premiers-ministres, jetait la confusion et l'alarme dans les rangs du parti conservateur et portait jusqu'aux nues les espérances des libéraux. Tous les jours, pendant les sessions, des centaines de personnes se rendaient à la Chambre pour l'entendre, pour le voir aux prises avec des hommes de valeur, mais incapables de résister à ses assauts formidables.

Tout le monde reconnaissait qu'à la première occasion il planterait son drapeau sur la citadelle de Québec. L'exécution de Riel lui fournit cette occasion, et il sut magnifiquement en profiter.

Il avait fait proposer, par un de ses amis, une résolution dénonçant cet acte inique, et le gouvernement avait fait repousser cette résolution par sa majorité. Mercier parcourait la province de Québec, tenant à la main l'arrêt de mort de ce pauvre Riel et souleva partout la colère et la pitié de la population, la pitié pour l'infortuné chef des Métis, la colère contre ceux qui l'avaient abandonné à la vengeance orangiste.

On se croyait revenu au temps de Papineau; dans tous les comtés de la province de Québec, des foules nombreuses accouraient de partout pour l'entendre, et l'acclamaient avec enthousiasme.

Aussi, aux élections générales de 1886, le peuple lui donnait une majorité, et il devenait premier-ministre de la province, à la session de 1887.

Les premières années de son administration furent brillantes. Il avait eu l'habileté de faire commettre au fameux curé Labelle l'imprudence de consentir à devenir le chef du département de la Colonisation. C'était un bon tour joué aux conservateurs, quoique peu conforme aux principes du parti libéral, qui se plaignait si amèrement depuis longtemps de l'ingérence du clergé dans la politique. Les travaux et le zèle inlassable du curé Labelle pour la colonisation avaient fait presque une institution nationale de ce brave prêtre qu'on aurait dû tenir éloigné du fracas des luttes politiques. Si cette nomination fut nuisible au prestige du curé, elle accrut celui du ministre et fut considéré comme un coup de maître. Comment le clergé pouvait-il mettre en doute l'orthodoxie d'un homme qui faisait d'un prêtre presque un ministre et l'un de ses conseillers intimes ?

Des lois sages et patriotiques en faveur de la colonisation, de l'agriculture, de l'instruction publique et de l'administration de la justice, l'établissement des écoles du soir, le règlement de l'épineuse question des biens des Jésuites, la création du "Mérite Agricole" et l'octroi de cent acres de terre aux pères ou aux mères

de douze enfants, l'organisation de concours d'agriculture, la formation de sociétés agricoles et laitières, et d'autres mesures destinées à accélérer le progrès de la province de Québec, augmentèrent la popularité de Mercier et sa réputation d'homme d'Etat.

Mais il fallait de l'argent pour alimenter tous ces projets grandioses, mener à bonne fin toutes ces entreprises nationales. Or, la province était pauvre et vivait d'emprunts depuis quelques années; le subside qu'elle recevait du gouvernement central, en échange de ses droits de douane et d'accise, était tout-à-fait insuffisant. Il avait été question depuis longtemps de demander un rajustement plus équitable de ce subside fédéral en le basant, non pas sur le chiffre de la population de 1861, mais sur celui des recensements décennaux.

On se plaignait aussi des empiètements du pouvoir fédéral sur les droits des provinces et du désaveu de certaines lois provinciales. Mercier résolut de faire un coup d'éclat et d'Etat. Il invita tous les premiers-ministres provinciaux à venir à Québec discuter ces questions vitales. Ils répondirent à son appel et se réunirent à Québec, en octobre 1887. La vieille capitale, toujours un peu coquette, malgré son âge, ne manqua pas, sous l'inspiration d'un premier-ministre aussi cordial que pompeux, de justifier sa réputation d'hospitalité et de déployer tous ses charmes.

Les réunions de la conférence interprovinciale furent très animées, et se terminèrent par l'adoption de vingt-trois résolutions dont les principales se prononcèrent contre le droit accordé par la constitution au gouvernement central, de désavouer toutes les lois des législatures locales, contre la nomination à vie des sénateurs, contre le maintien des conseils législatifs dans les provinces où l'Assemblée législative y était opposée, en faveur de la réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis, en faveur surtout de l'augmentation du subside fédéral.

Ces résolutions, celles surtout ayant trait au subside fédéral, ne reçurent pas, à Ottawa, l'accueil qu'elles méritaient. Sir John A. Macdonald ne pouvait mettre d'empressement à reconnaître les faiblesses de son œuvre de prédilection, la Confédération, à délier les cordons de la bourse fédérale pour réparer une injustice dont il était plus que tout autre responsable. Mais la question ne pouvait être enterrée pour toujours; il était réservé au gendre et l'un des successeurs de M. Mercier, de la ressusciter et d'assurer son triomphe.

Les élections de 1890 donnèrent à Mercier une majorité écrasante. Il était à l'apogée de son prestige, de sa popularité. Mais on commençait à lui reprocher de manquer de sagesse et de prudence dans l'administration des affaires publiques, d'avoir le cœur et la main trop larges, de trop aimer le faste, les honneurs et le plaisir, et de laisser bien des abus se commettre autour de lui, d'avoir recours, lui et ses amis, à toutes sortes d'expédients, pour se procurer de l'argent.

En 1891, pendant un voyage qu'il fit en Europe, ses ennemis lancèrent dans le public des rumeurs qui prirent bientôt la forme d'accusations dangereuses. On disait qu'un imprimeur, M. Langlais, avait été obligé de payer \$50.000 dans l'intérêt de M. Mercier et de ses amis, afin d'obtenir un contrat de papeterie pour dix ans, et que M. Armstrong avait payé \$100.000 pour le règlement d'une réclamation de la Compagnie de la Baie des Chaleurs. Cette compagnie s'étant adressée au Parlement fédéral, en 1891, pour obtenir de l'aide, le Sénat, qui était en grande majorité conservateur, fit une enquête sur ces accusations et les trouva bien fondées.

Lorsque Mercier revint d'Europe, l'opinion publique était fort agitée et se demandait ce qu'il allait répondre à ces accusations. Malheureusement il s'en alla à Tourouve, sa résidence d'été, où il s'occupa beaucoup plus de se récréer et de recevoir les hommages de ses admirateurs, que de se disculper aux yeux du gouverneur et du public.

Ce n'était plus le Mercier d'autrefois, le lutteur qui ne laissait rien au hasard ; les délices de Capoue l'avaient amolli. Lorsqu'il se redressa, il était trop tard. Une commission de trois juges avait été nommée pour faire une enquête, et deux de ces juges, des conservateurs, avaient fait un rapport qui parut suffisant au lieutenant-gouverneur, M. Angers, pour l'autoriser à le démettre.

Etrange anomalie ! C'était le même M. Angers qui, douze ans auparavant, menait la campagne contre le lieutenant-gouverneur Letellier et le faisait destituer par le Parlement fédéral pour avoir violé la constitution, en renvoyant un ministère soutenu par la majorité de la Chambre. Or, il est incontestable que Mercier avait la confiance de la majorité de la Chambre, lorsqu'il fut démis par M. Angers.

Le cadre de cette biographie ne me permet pas de discuter au long cette grosse question et de faire l'analyse des torts et des erreurs qu'elle engendra et qui furent commis de part et d'autre. M. Angers et ses amis aiment naturellement à dire que le verdict du peuple, en donnant au gouvernement de Boucherville, en 1892, une majorité écrasante, les a absous. Mais il est un reproche auquel ils n'ont jamais pu répondre d'une façon satisfaisante : c'est d'avoir entraîné ce pauvre Mercier malade, ruiné, presque aveugle devant une Cour d'assises, comme un vil criminel. Le jury l'acquitta et le peuple le porta en triomphe.

Ses ennemis, en le poursuivant avec tant d'acharnement, lui mirent au front l'aurole de la persécution et réveillèrent en sa faveur les sympathies du peuple qui l'avait tant aimé.

Il n'y a pas de doute que les électeurs l'auraient ramené au pouvoir s'il eût vécu, mais il ne sut pas plus conserver sa santé que le pouvoir, une maladie cruelle le conduisit lentement au tombeau après l'avoir rendu presque complètement aveugle.

Ses malheurs feront oublier ses fautes, et le peuple

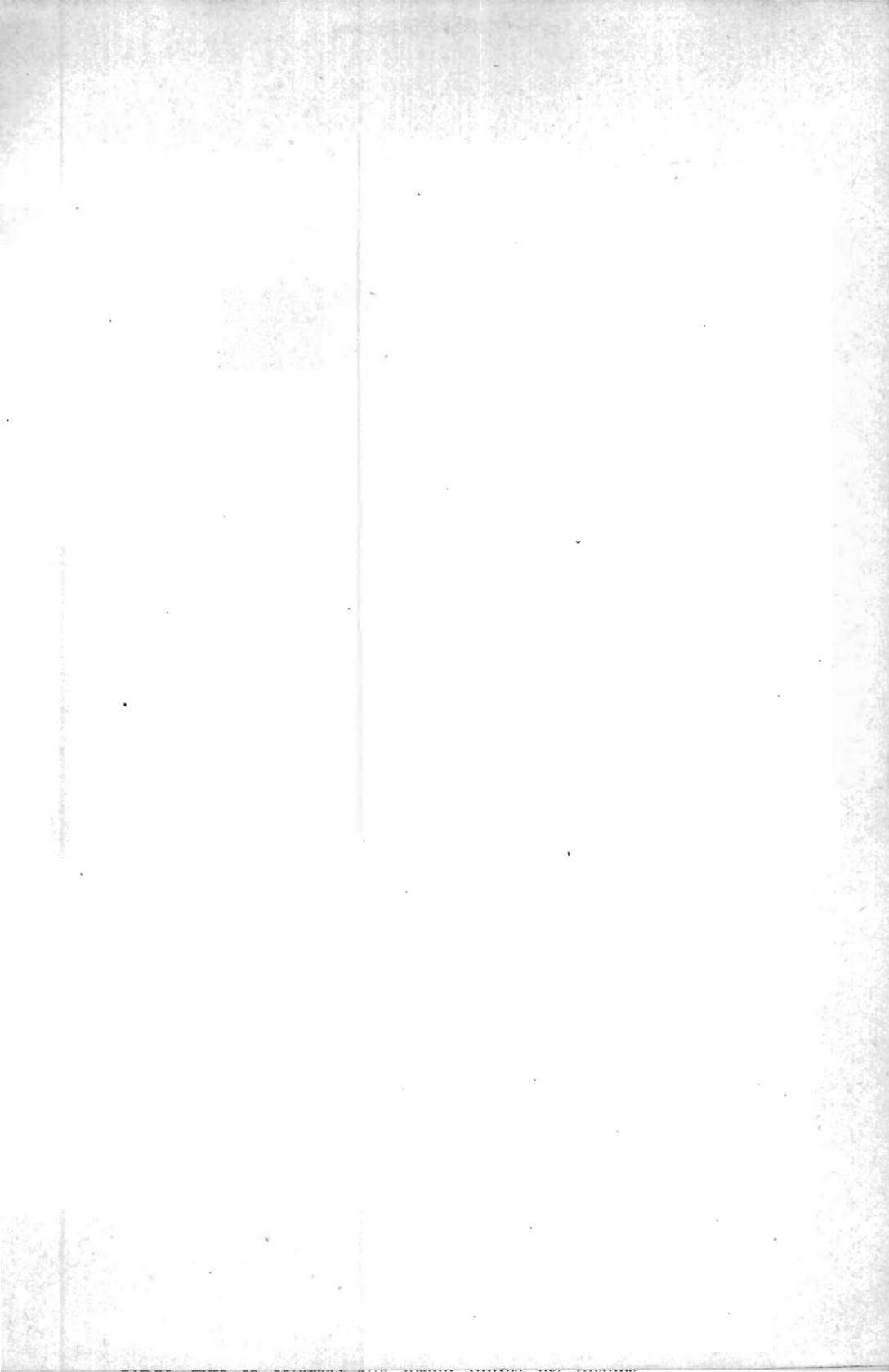
ne se souvint plus que de ses triomphes oratoires, de ses grandes qualités de cœur et d'esprit et de son patriotisme incontestable. Ses ennemis eux-mêmes furent forcés d'avouer que son rêve était de faire sa nationalité forte, grande, puissante, de lancer la province de Québec dans la voie du progrès, de la mettre à la tête de la Confédération.

On lui fit des funérailles royales et des milliers de Canadiens-français ne cessent, depuis sa mort d'aller, tous les ans, le 1er novembre, visiter son tombeau et le recouvrir de fleurs. Son nom lancé dans une assemblée populaire ne manque jamais de provoquer des applaudissements.

Il aimait le peuple, et il en était aimé, il prenait part à ses joies et à ses chagrins, allait dans les maisons de l'ouvrier et du cultivateur, embrassait leurs enfants, s'informait de leurs affaires, de leurs besoins et leur donnait des conseils. " Il n'est pas fier, celui-là " disaient les gens de la campagne. On lui pardonnait beaucoup parce qu'on le savait bon, généreux, charitable, toujours prêt à rendre service, à donner jusqu'à son dernier sou, parce que la vie qu'il aimait tant, trop même, il la voulait bonne pour les autres, pour les siens, pour ses amis et ses compatriotes. On disait que s'il avait recherché l'argent ce n'était pas pour lui, mais pour sa cause, son parti, pour le triomphe de ses idées et de sa politique nationale.

Lorsqu'il fut disparu, le peuple se rendit compte qu'il avait perdu un ami sincère, un champion intrépide de ses droits, de ses traditions religieuses et nationales.





toutes les couleurs, brille comme un éclair, bondit comme l'eau d'une cataracte, ou étincelle comme une chaîne de diamants. Son imagination lui fournit constamment une foule d'images qui donnent de l'éclat à ses discours. Il excelle dans l'apostrophe et la repartie, manie le sarcasme avec beaucoup d'habileté, et abonde en saillies et en bons mots qui font sa fortune devant les masses. Sa phrase n'est pas toujours correcte, mais elle est forte en couleurs, pleine de vie.

Son organisation physique se prête admirablement aux opérations de son esprit; une sensibilité nerveuse étonnante tient constamment son intelligence en activité et dans l'excitation. On croit, en l'entendant parler, au système de Bacon qui dit que les idées viennent des sens. C'est à cette sensibilité nerveuse que M. Chapleau doit en grande partie ces élans passionnés, ces mouvements emportés qui enlèvent un auditoire, qui le font ressembler à une sybille inspirée. C'est elle qui le monte comme un orgue de Barbarie et le fait parler avec autant d'émotion du vol d'un mouton que de la mort d'un homme. M. Chapleau a une facilité étonnante de s'assimiler les idées des autres; un mot suffit pour lui faire improviser un discours d'une heure.

Ajoutons que M. Chapleau a de la pose, du geste et une voix mélodieuse que l'on prend plaisir à écouter, même quand on ne partage pas ses opinions.

M. Chapleau est un véritable tribun, un orateur populaire remarquable. Il a tout ce qu'il faut pour fasciner une foule, la faire rire ou pleurer, pousser des cris de joie ou de fureur. Il a ce feu, cette vigueur et cette émotion réelle ou feinte, ces phrases pompeuses et ces aperçus pittoresques et hardis qui frappent et séduisent l'esprit.

C'est un charmeur, un magnétiseur, un acteur superbe.

Comme l'or et le diamant, le talent, quel qu'il soit, a besoin d'être poli et façonné pour briller dans tout son éclat. C'est une des conséquences de cette inex-

nable loi du travail à laquelle personne ne peut se soustraire, l'homme de talent moins que tout autre. Voltaire a dit que le génie, c'est le travail. C'est vrai en ce sens, que, sans le travail, le génie n'a pas plus de valeur que l'or enfoui dans les entrailles de la terre.

Non seulement l'orateur doit perfectionner son talent par l'étude, mais il doit le respecter en ne cherchant ses inspirations qu'aux sources les plus pures de la vérité et du bien. La parole doit toujours être l'expression d'un esprit possédé par l'amour de la vérité et le goût du beau. Rien de plus fatal à l'éloquence et de plus contraire à l'idéal qu'elle doit poursuivre que l'habitude de parler pour parler, sans idées arrêtées et sans convictions, de soutenir le pour et le contre suivant l'occasion ou l'intérêt personnel.

Comme toutes les organisations nerveuses et artistes, Chapleau est sensible aux applaudissements, à la louange; il recherche les fortes émotions, les distractions violentes, l'occasion de remporter un triomphe oratoire.

Nos cours de police et la politique sont ordinairement peu faites pour élever le talent et former l'esprit. L'homme, dont le caractère n'est pas fortement trempé, y contracte facilement l'habitude de faire de la parole un métier comme un autre.

Chapleau commença ses études au collège de Terrebonne et les termina au collège de Saint-Hyacinthe. Lorsqu'il arriva à Saint-Hyacinthe, les élèves de ce collège, qui avaient entendu parler de lui comme d'un garçon extraordinaire, l'accueillirent avec un sentiment de curiosité dans lequel il entra peut-être un peu de jalousie. Ils ne voulaient pas qu'un étranger prit la première place dans une classe où il y avait plusieurs élèves d'élite. Il leur fallut bien cependant reconnaître, avant longtemps, le mérite du nouveau venu, dont le talent, activé par un travail considérable, se déploya avec éclat. A la fin de l'année, Chapleau remportait plusieurs premiers prix dans les matières les

plus abstraites de la philosophie, et donnait dès lors la preuve de cette souplesse d'esprit et de cette variété d'aptitudes qui le caractérisent.

Il est bon de dire, en passant, que Chapleau était l'un des élèves les plus pieux, les plus studieux du collège, et que son excellente conduite faisait croire qu'il prendrait la soutane. *Quantum mutatus ab illo!* Rien d'extraordinaire qu'il en ait été ainsi. Chapleau, comme les hommes passionnés, sera toujours tout l'un ou tout l'autre. Si Chapleau était entré dans l'état ecclésiastique, il eût été le Lacordaire du Canada; son éloquence vigoureuse eût attiré tous les hommes à l'église et ses accents inspirés eussent converti les belles pécheresses qui se seraient pressées autour de la chaire pour l'entendre.

Malheureusement, au lieu de préférer la théologie, il étudia le droit. Il entra dans l'étude alors populaire de MM. Ouimet, Morin et Marchand.

C'était à une époque où les chefs habiles du parti conservateur enrôlaient sous leur drapeau la jeunesse de talent et l'envoyaient partout prêcher leur politique dans nos campagnes.

Exaltés par les succès de Siméon Morin, dont l'étoile était dans tout son éclat, les jeunes gens répondaient à l'appel des chefs, et se lançaient dans une carrière où plusieurs ont récolté bien des déboires et contracté des habitudes qui leur ont été funestes.

Chapleau se livra tout entier à cette vie d'émotions qui convenait à son tempérament; les éloges qu'il recevait partout, les ovations qu'on lui faisait l'enivraient et excitaient sans cesse son ardeur.

Dans les salons comme dans les clubs et les assemblées populaires, il brillait et faisait admirer sa présence d'esprit et sa parole entraînante, car dans plusieurs maisons, à cette époque, lorsque le bal était fini, on récitait des vers, on improvisait des discours. Chapleau était toujours le héros de ces charmantes réunions.

C'est au milieu de ces succès qu'il fut admis au barreau. La nature de son talent et sa réputation le portèrent vers la Cour criminelle où des succès éclatants lui firent immédiatement une clientèle considérable.

Il devint l'avocat favori des grands et des petits criminels qu'il arrachait au pénitencier et à l'échafaud avec un bonheur presque constant. Il a figuré dans une quinzaine de procès pour meurtre et prononcé chaque fois des discours qui ont fait sensation.

Sa figure pâle et sympathique encadrée d'une longue chevelure qu'il faisait flotter sur ses épaules, la façon dont il savait se draper dans sa toge, sa voix mélodieuse et ses appels touchants, passionnés, à la pitié, à la miséricorde, avaient un effet merveilleux sur les jurés.

Ces succès lui ouvraient naturellement la porte du Parlement. Il entra à la Chambre locale, en 1867, comme représentant du comté de Terrebonne.

Là comme ailleurs ses débuts furent brillants. Le discours qu'il prononça en proposant l'adresse en réponse au discours du Trône, le plaça immédiatement au premier rang des orateurs de la Chambre. Mais son début fut peut-être son plus grand succès, il parla ensuite trop souvent et avec trop de négligence pour sa réputation. Comme je l'ai remarqué, il faut à une Chambre d'assemblée une éloquence plus sobre et plus sérieuse que celle qui plaît à la masse.

(1894)

Depuis, Chapleau a été premier-ministre à Québec, ministre à Ottawa, et il est maintenant lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Il n'a cessé de marcher de succès en succès, de gravir les échelons de la vie. Les orages ont éclaté sur sa tête, la tempête a souvent menacé de briser sa nacelle, mais triomphant de toutes les épreuves, il est arrivé sain et

sauf au port. Soupçonné, accusé, écrasé parfois en apparence sous le poids des reproches, il a fini par échapper au danger, par se faire tout pardonner à force d'éloquence, et grâce à la sympathie des amis dévoués qui l'entourent.

Il a eu, pour l'aider, deux hommes de grande valeur : Dansereau et Sénécal. L'un approvisionnait son arsenal intellectuel et oratoire; l'autre lui fournissait ce qu'on appelle vulgairement le *nerf de la guerre*. Ils formèrent un triumvirat redoutable qui, pendant plus de dix ans, gouverna la province de Québec.

Chapleau eut à combattre, comme Cartier, les *Programmistes* ou *Castors*, qui le trouvaient trop libéral, dangereux pour l'Eglise et pour l'Etat.

En face de cette existence agitée et brillante comme un météore, on ne peut s'empêcher de se poser les questions suivantes :

A-t-elle été, cette existence, aussi utile que brillante, aussi féconde que retentissante ?

Chapleau a-t-il donné à son pays la pleine mesure et tous les fruits de son talent? Sa nationalité lui doit-elle autant que son parti? Que restera-t-il de cette éloquence qui aura, pendant quarante ans, charmé les hommes de son temps et provoqué les acclamations sur son passage ?

L'amour de son parti, la passion du pouvoir et de la popularité n'ont-ils pas eu trop d'empire sur ses actes et ses paroles? Il a puissamment contribué par sa parole entraînant à faire accepter la Confédération. Lorsque la jeunesse du parti conservateur se divisa en deux camps, sur cette question il resta fidèle au parti au pouvoir, dénonça énergiquement ceux qui refusaient d'accepter le nouveau régime et alla à la porte de toutes les églises, sur toutes les estrades proclamer que la Confédération offrait à nos intérêts religieux et nationaux toutes les garanties, toute la protection désirable.

Ne devait-il pas, plus que tout autre, faire preuve

d'énergie et d'indépendance dans des circonstances où l'honneur et l'influence de sa nationalité étaient en jeu?

Lorsque les Canadiens-français, lorsque tous les hommes justes du monde entier imploreraient la pitié du gouvernement en faveur d'un malheureux que la persécution avait conduit à la folie et à la révolte; quand ses compatriotes, sans distinction de partis, le suppliaient de profiter de l'occasion pour rallier toute la province de Québec autour du même drapeau, qu'est-ce qui l'a empêché de jouer un rôle si honorable pour lui et ses concitoyens?

Se fait-on une idée de l'effet qu'auraient produit la parole et l'exemple d'un Chapleau, lâchant son portefeuille, plutôt que d'apposer sa signature aux décrets de mort de l'influence française et catholique dans le Nord-Ouest?

Il n'aurait peut-être pas sauvé Riel, ni la langue française et les écoles catholiques; mais cet acte d'énergie lui aurait gagné le respect de ses adversaires et les sympathies de ses compatriotes; il aurait réveillé la conscience publique endormie.

Il a dit, pour s'excuser, qu'il n'a pas voulu prendre la responsabilité d'activer une agitation nationale qui n'aurait pas sauvé Riel et aurait pu être funeste à la province de Québec, qu'il faut prendre garde dans la Confédération de provoquer la coalition de toutes les forces anglaises et protestantes.

C'est la raison que donneront tous les hommes d'Etat Canadiens-français pour expliquer les concessions faites à une majorité qui deviendra de plus en plus puissante et exigeante.

Mais il semble que jamais résistance à une injustice sanglante n'eût été plus justifiable.

Beaucoup prétendent que le souci de ses intérêts personnels l'a emporté, dans cette circonstance, comme dans plusieurs autres, sur toute autre considération.

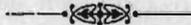
(1910)

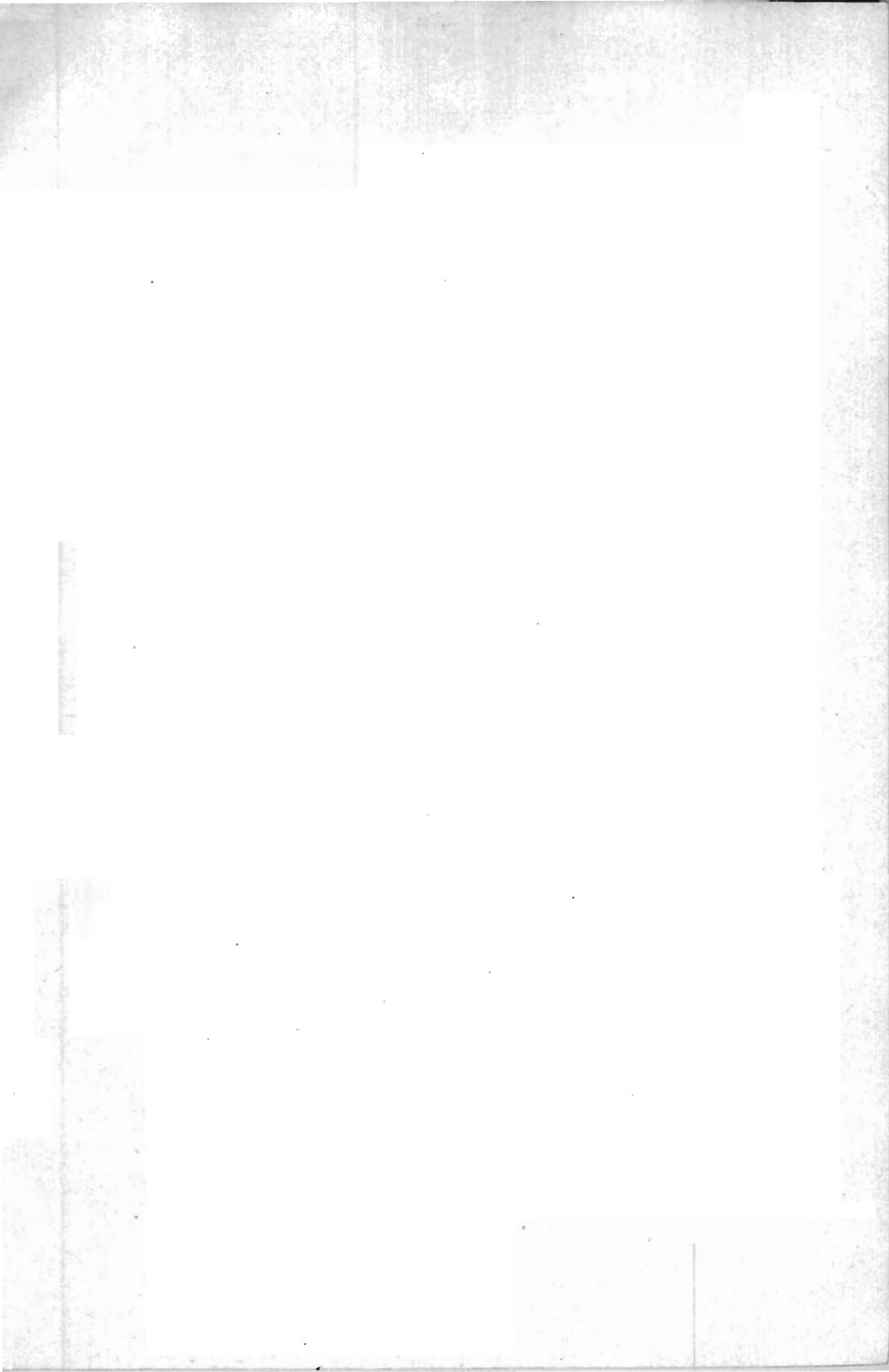
Il est mort en 1898 après avoir fait, pour obtenir du gouvernement Laurier, un renouvellement de son mandat de lieutenant-gouverneur, des démarches que ses amis politiques ont avec raison hautement désapprouvées. Choyé, encensé, comblé d'honneurs depuis quarante ans, il n'a pu se résigner à descendre du piédestal où il aimait tant à trôner, à recevoir les hommages du public, à jouir des séductions du pouvoir et de l'argent. Personne n'aurait dû, plus que lui, tenir à conserver la confiance et le respect du grand parti dont il avait été l'étoile la plus brillante et le favori, le plus aimé.

Mais s'il n'a pas été tout ce qu'il aurait pu être, il a, pendant près de quarante ans, fait honneur à sa province, à sa nationalité par son esprit, son tact et son habileté, par un talent oratoire qu'il a souvent mis au service du droit, de la justice, des causes religieuses et nationales.

J'entends quelquefois comparer le talent de M. Bourassa à celui de Chapleau. L'éloquence de Chapleau était plus chaude, plus sympathique, plus réellement émue, sa voix était plus agréable, sa prestance et sa physionomie plus impressionnantes. La parole de M. Bourassa l'emporte par la correction, la méthode, la culture, la force et la véhémence; mais elle est fière, hautaine, rude parfois, plutôt animée par la colère que par une véritable émotion. M. Bourassa ne semble pas capable, comme Chapleau, de faire pleurer un jury, d'émouvoir le juge lui-même. Mais, parlant devant un auditoire instruit, sur une grande question politique, religieuse ou sociale, il aurait plus de succès.

Quoi qu'il en soit, l'éloquence de Chapleau a laissé des traces profondes et lumineuses dans la mémoire du peuple.







FAUCHER DE SAINT-MAURICE

FAUCHER DE SAINT-MAURICE**(1903)**

On ne peut prononcer le nom de Faucher de Saint-Maurice sans éveiller, parmi ceux qui l'ont connu et aimé, tout un monde de souvenirs joyeux, d'aventures réjouissantes. C'était un type que mettaient à part le brio de son esprit, l'originalité de son caractère et les péripéties de son existence. Il appartenait à cette catégorie d'hommes étranges qui semblent organisés pour ne voir de la vie que le côté agréable et joyeux, pour se réjouir et amuser leurs contemporains. Venus comme par hasard, par accident, dans un monde absorbé par le souci des choses pratiques, ils semblent déplacés, dépayés, et se vengent des tristes réalités de la vie en les narguant, en leur préférant les chimères et les illusions.

Pourtant, Faucher était sérieux à ses heures; le fond religieux et patriotique de sa nature se manifestait par des conversations et des écrits qui dénotaient des connaissances variées et une intelligence d'élite. Il a même été député et président de l'Assemblée législative à Québec, et il s'est acquitté convenablement des devoirs que ces positions élevées lui imposaient. Mais sa nature de bohème, son caractère fantasque reprenait vite le dessus et le jetait dans les situations les plus extraordinaires. Cet homme d'esprit avait une manie, la manie des grandeurs, la passion des honneurs, des décorations et un désir insatiable de se singulariser, qui lui a fait perdre une partie de sa vie à mystifier ses contemporains. Oui, il fut un grand mystificateur, mais le plus aimable, le plus charmant des mystificateurs.

A l'âge de vingt ans, il était allé au Mexique, s'était engagé dans l'armée de Maximilien, y avait conquis les épaulettes de capitaine, et en avait rapporté un assortiment de médailles plus ou moins authentiques.

Il adorait les médailles. Et comme il entretenait une correspondance avec toutes les puissances du monde, il en obtenait beaucoup, ce qui ne l'empêchait d'ailleurs pas de s'en faire fabriquer au besoin.

La décoration qu'il affectionnait davantage et qu'il portait le plus fièrement était la rosette de la Légion d'honneur. Ah! celle-là, malheur à qui aurait osé y toucher !

Personne n'aimait la France plus que Faucher de Saint-Maurice; personne n'en parlait avec une admiration, une émotion plus sincère. Lorsqu'un vaisseau français entrait dans le port de Québec, il était le premier à le saluer, à le visiter, à faire la connaissance du capitaine et des officiers qui l'aimaient du premier coup à cause de son esprit si français et de son cœur si généreux. Il s'installait à bord du vaisseau et on aurait bientôt cru qu'il en était le capitaine à la manière dont il se comportait envers les visiteurs.

Il n'avait rien à lui; il eût volontiers donné sa chemise à qui la lui aurait demandée; mais, par compensation, le bien de ses amis était son propre bien. Un jour, il arrive à Montréal et s'installe chez son ami DeCelles qui était alors rédacteur à la *Minerve*.

Qui n'a pas connu la chambre de DeCelles! Elle a servi de refuge à nombre de naufragés, d'amis en détresse !

Faucher s'y était installé. Ayant appris, dans le cours de la journée, qu'il y avait bal, le soir, dans une des principales familles de Montréal, il voulut s'y faire inviter à tout prix, et il réussit. Mais une fois l'invitation reçue, il songea qu'il n'avait pas l'habit de rigueur; et il devint perplexe. Mais soudain, en jetant un regard sur la garde-robe de DeCelles, il trouva tout ce

qui lui manquait. Son parti fut vite pris ; il s'empara de ce qu'il lui fallait, et alla se promener en attendant l'heure du bal.

De Celles avait été également invité à cette soirée. On peut juger de son désappointement, lorsqu'il arriva à sa chambre pour s'habiller. Il pensa bien que Faucher était le coupable, et il en prit philosophiquement son parti.

A trois heures du matin, Faucher arriva et se jeta dans les bras de DeCelles endormi, en le remerciant de lui avoir procuré le bonheur d'assister à une fête aussi charmante.

— Mais j'aurais bien voulu, moi aussi, me payer ce plaisir, dit DeCelles, puisque j'étais invité...

— Bah ! tu ne te serais pas amusé comme moi, mon cher, et ton habit sur toi n'aurait pas produit le même effet... Regarde-moi donc ! n'est-ce pas qu'il me va comme un gant ?

DeCelles regarda et aperçut, dans les manches de son habit, près des épaules, deux trous béants.

— Oui, regarde à ton tour dans quel état tu me rapportes mon habit... Tiens, laisse-moi dormir et couche-toi.

Il arrivait souvent à la maison pour dîner avec des amis qu'il avait rencontrés par hasard sur son chemin, et sans avoir eu le temps de prévenir sa femme qu'il mettait ainsi au désespoir.

Un jour, il rencontre DeCelles, à Québec ; il lui saisit les deux mains et lui dit :

— Tu arrives bien, je m'en allais à bord de la frégate chercher deux officiers français que j'ai invités à dîner.

DeCelles, qui connaissait ses imprudences, lui demanda si sa femme était prévenue.

— Bah ! répondit Faucher, elle se tirera bien d'affaire ; je vais chercher une bouteille de vin en passant.

DeCelles, inquiet, aurait bien voulu s'échapper, mais Faucher ne l'aurait jamais lâché.

Ils se rendent à bord et reviennent avec les deux officiers.

Madame Faucher faillit se trouver mal lorsqu'elle apprit que ces messieurs venaient dîner. Il n'y avait pas un radis à la maison.

— Très bien, messieurs, dit Faucher, vous ne perdrez rien au change, allons dîner au restaurant.

DeCelles pâlisait et se demandait comment cette aventure allait finir. Faucher le prend à l'écart et lui dit :

— Vite, vite, mon cher, prête-moi dix piastres, sinon, tu le vois, je suis perdu. Le bon DeCelles s'exécuta.

— Prêter à Faucher, en pareil cas, nous rapporta DeCelles, était synonyme de donner; mais je ne regrettai pas mon argent, car jamais dîner ne fut plus gai, plus amusant. Faucher se surpassa. Les officiers français étaient en admiration devant sa faconde intarissable et spirituelle.

Mais je n'entreprendrai pas de raconter toutes les aventures de Faucher de Saint-Maurice, ses duels, et ses originalités. Ce serait trop long, et il aurait appartenu à Fréchette ou à Charles Langelier d'en faire le récit. Je veux cependant dire un mot de ce qui m'est personnel.

En 1888, nous fûmes chargés, par le gouvernement, Faucher et moi, de représenter la province de Québec à la grande convention canadienne-française de Nashua. Faucher était en extase.

— Te rends-tu compte, me dit-il, de l'honneur que l'on nous fait en nous choisissant pour représenter la province de Québec à l'étranger? Nous sommes de véritables ambassadeurs... Tu n'as pas l'air de comprendre l'importance de notre mission.

Nous avions reçu chacun \$250 pour notre voyage. La veille de notre départ, il vint à moi :

— Mon cher, je ne puis partir si tu ne me prêtes pas \$50.

— Mais qu'as-tu fait de tes \$250 ?

— Demande-le à mes créanciers qui me poursuivent partout depuis quelques jours comme des loups affamés... Et puis, il me fallait bien m'habiller d'une manière digne de la grande mission qui nous a été confiée.

Je lui prêtai cinquante piastres.

Jamais homme ne fut plus heureux, plus gai, plus spirituel durant le voyage; mais, en arrivant à Nashua, il fut un peu désappointé; il croyait que toute la ville serait sur pied pour saluer les ambassadeurs de la province de Québec.

L'hôtel lui parut aussi peu digne de si grands personnalités. Il fallut lui faire comprendre que nous n'étions ni à New-York, ni à Boston. Il finit par reprendre sa belle humeur et ses airs de grand seigneur d'Espagne, et s'appliqua pendant trois jours à éblouir la population de Nashua et à concilier autant que possible sa dignité d'ambassadeur avec ses instincts de bohème. Il était superbe, lorsque nous sortions dans les rues de Nashua; personne ne saluait avec plus d'empressement et de dignité. Il me disait à tout instant:

— N'oublie pas que nous sommes des ambassadeurs.

Une grande démonstration eut lieu dans le parc principal de Nashua. On nous y conduisit dans un magnifique carrosse à deux chevaux. Lorsque nous arrivâmes dans le parc, Faucher tout à coup tressaille, et me saisissant par le bras, me dit:

— Vite, vite, lève-toi... Entends-tu le canon? C'est nous qu'on salue... Vingt et un coups de canon pour nous !...

Et se dressant de toute sa hauteur et même davantage, il saluait la foule qui l'acclamait. J'avais l'air d'être son secrétaire.

La veille de notre départ, il me dit, un peu tristement:

— Mon cher, notre mission achevée. Dans quelques jours nous serons redevenus des mortels ordinaires; je veux que nous jouissions de nos derniers moments de grandeur en allant prendre un dîner à Boston. J'ac-

ceptai, non pas sans une certaine inquiétude. Il me conduisit à un restaurant français de premier ordre. Lorsque le gérant et les garçons le virent entrer dans tout l'éclat de sa splendeur, avec la rosette de la Légion d'honneur à sa boutonnière, ils s'empressèrent autour de lui.

— Je désire, dit-il, dîner ici avec Son Excellence.

Je regardai, effaré, autour de moi pour voir de qui il pouvait bien parler. Mais il me lança un regard qui me figea.

Deux garçons nous conduisirent dans une des pièces de luxe du restaurant, et Faucher dit en s'asseyant :

— Excellence, voici le menu, commandez !

Et, continuant de parler pendant que je parcourais la carte :

— J'ai eu le bonheur de rencontrer, lorsque je suis sorti seul, ce matin, dans Boston, le général X... que j'avais connu durant la guerre du Mexique. Il se jeta dans mes bras et me dit : " Mon cher ami, je ne puis oublier que je vous dois la vie. Sans le fameux coup d'épée qui me délivra d'un diable de Mexicain, j'étais un homme mort... "

Et Faucher se mit à raconter la bataille où cet incident mémorable avait eu lieu.

Les garçons, ébahis, l'écoutaient avec admiration et semblaient cloués sur place.

— Eh bien ! que faites-vous donc ? leur dit Faucher... Exécutez plutôt l'ordre de Son Excellence.

— Pardon, Excellence ! dit l'un des garçons. Mais c'était si intéressant !...

— C'est vrai, dit Faucher ; allez !

Lorsque les garçons furent partis, je lui dis en riant :

— Dis-moi donc pourquoi tu me traites d'Excellence ? Pourquoi tout ce faste ?

— Pourquoi ? Parce que je veux qu'une fois dans la vie tu sois traité comme tu le mérites... Seulement tu aurais pu me rendre le change... Le garçon a eu plus d'esprit que toi, il m'a appelé Excellence...

— Mais si, moi qui parais être ton secrétaire, j'ai droit, au titre d'Excellence, quel titre faudrait-il te donner ?

— Appelle-moi, marquis, duc, prince, c'est bien facile.

— Ah ! par exemple, c'est trop fort, lui dis-je, je ne puis aller jusque-là.

Les garçons revinrent chargés de plats. Et Faucher reprit sa narration :

— Le général X... me dit en me quittant : " Prince, j'espère que j'aurai le plaisir de vous voir bientôt à Paris."

En entendant le mot " Prince," les garçons faillirent laisser tomber leurs plats, et j'eus toutes les peines du monde à m'empêcher d'éclater de rire.

Faucher ne riait pas. Il continua de parler de la guerre du Mexique, du rôle brillant qu'il avait joué, de grands personnages qu'il avait connus, etc., etc.

Lorsque nous quittâmes le restaurant, après avoir réellement dîné comme des seigneurs, tous les garçons étaient accourus pour voir le Prince et Son Excellence et nous saluer avec une vénération sincère.

Quand nous fûmes seuls, je demandai à Faucher quel plaisir il avait éprouvé à mystifier ces braves gens.

— Le plus grand plaisir du monde, répondit Faucher ; j'étais heureux pour toi et pour moi de leur ébahissement, de leur admiration...

Je n'ai jamais compris ni su comment, ni quand il avait payé ce fameux dîner, dont le souvenir me donne des accès de gaieté.

Un an plus tard, je rencontrai Faucher à Québec. Il me rendit mes cinquante piastres et m'invita à déjeuner. Il parla longuement de notre mission à Nashua où il avait ressenti de nouvelles émotions.

— Tu ne saurais t'imaginer, me dit-il, ce qui m'est arrivé dans cette ville de Nashua où nous avons joué le rôle d'ambassadeurs, où nous avons été salués par vingt et un coups de canon. Je retournai, six mois

plus tard, à Nashua, et après avoir revu avec émotion les lieux témoins de notre grandeur, je me rendis à la gare. J'étais sur la plate-forme du chemin de fer, attendant le train, lorsqu'un individu qui venait d'arriver, conduisant une voiture à bagages, me dit avec un aplomb qui me magnétisa :

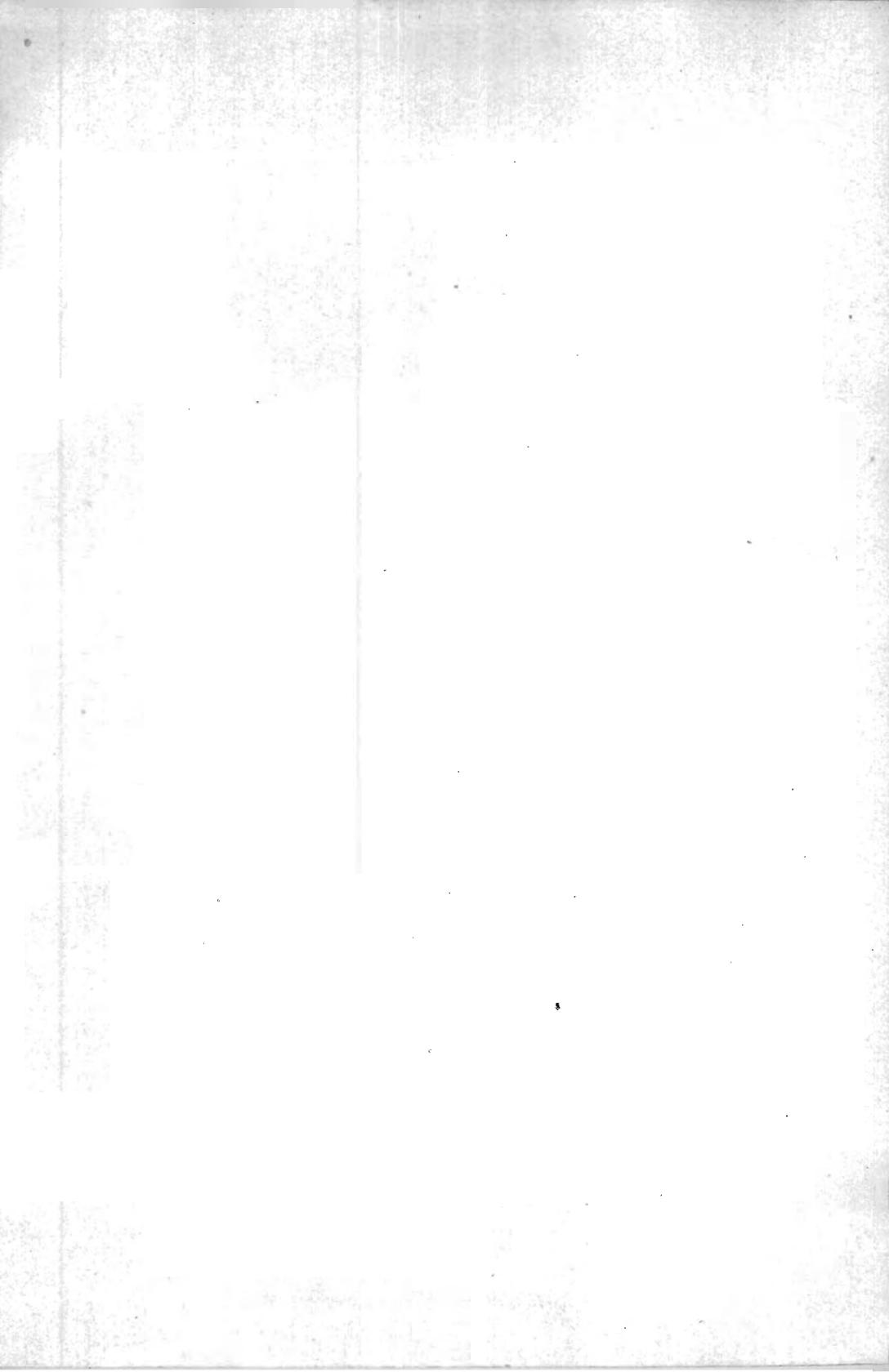
— Boss, ayez donc soin de mes chevaux, un instant.

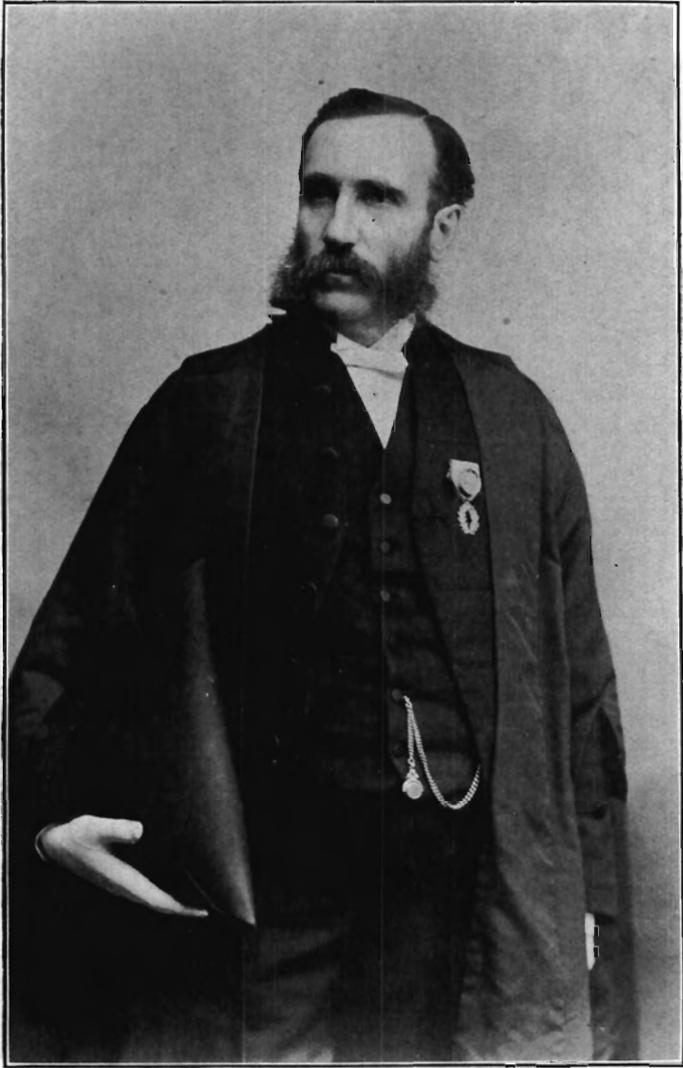
Je pris machinalement les rênes qu'il me mit dans les mains, et j'attendis philosophiquement qu'il revînt. A son retour, il me remercia et m'offrit une pièce de dix sous que j'acceptai afin de rendre plus complet le témoignage de ma déchéance. Et je pris le train en songeant amèrement à l'inconstance de la fortune, à la vanité des choses humaines.

Pauvre Faucher ! Il est disparu comme bien d'autres, mais ses nombreux amis ne l'ont pas oublié. Ils parlent souvent de son grand cœur, de son esprit gaulois, de son amusante et inoffensive manie.

On ne pouvait pas ne pas l'aimer.







FELIX G. MARCHAND

FELIX MARCHAND**(1904)**

Il est des hommes dont la vie est bonne pour leurs parents, leurs amis, leurs concitoyens, pour tout le monde; dont la vue seule inspire de bons sentiments, réjouit l'âme; qui répandent le bonheur autour d'eux.

Félix Marchand était de cette classe privilégiée d'hommes qui paraissent vivre pour être heureux et rendre les autres heureux.

Il avait l'esprit qui amuse et réjouit, le cœur qui émeut, la bienveillance la plus franche, la plus sincère, la bonté, la charité du véritable chrétien, une rare délicatesse de sentiments qui se manifestait dans toutes ses actions, dans toutes ses paroles.

Rien de grossier, de trivial, de mesquin, de heurté, de choquant chez lui; il avait les idées intérieures et extérieures du gentilhomme.

Il était bon naturellement, sans effort, craignant toujours de blesser quelqu'un, de faire de la peine à autrui, de manquer d'égards et de charité.

Sa conversation était charmante, pleine d'esprit, de bons mots, de gaieté; il était aussi français de cœur que d'esprit. Plusieurs de ses bons mots et de ses reparties sont connus. Un jour, à l'Assemblée législative de Québec, il était question d'emprunts. Le ministère Joly avait réussi à faire un emprunt à 4% et le gouvernement Chapleau avait été forcé de payer 5% pour un emprunt de même nature. Mais Adélard Sénécal, voulant mettre ses amis en état de dire que leur emprunt était aussi avantageux que celui de M. Joly, avait payé la différence de 1%. Les députés de l'opposition interpellaient les ministres et les pressaient

de dire combien ils avaient payé. Enfin, l'un des ministres, M. Loranger, répondit laconiquement :

— Quatre pour cent *net*.

— Oui, répondit Marchand, quatre pour cent *net* et un pour cent *sale*.

Marchand aimait les lettres, les cultivait avec amour et succès, ses poésies, ses charmantes comédies dénotent un talent peu ordinaire, des aptitudes remarquables. Le notaire, l'avocat ou le médecin qui cultivent les fleurs de la poésie au milieu des pierres et des épines de leurs occupations prosaïques, ont un grand mérite.

M. Marchand fut notaire, journaliste, homme politique, député, ministre. Il avait une famille assez nombreuse qu'il faisait vivre sur un excellent ton. C'est dire qu'il devait lui rester peu de temps pour développer ses aptitudes littéraires, pour atteindre la perfection de l'art. C'est le sort de tous ceux qui écrivent dans ce pays ; il faut qu'ils soient admirablement doués par la nature pour produire des œuvres si remarquables dans des conditions si difficiles, pour que leur talent résiste aux influences les plus délétères, et parvienne à s'affirmer à travers les exigences d'une vie absorbée par mille soucis, mille préoccupations matérielles.

C'était une organisation physique et intellectuelle bien équilibrée où les facultés différentes s'harmonisaient et formaient un heureux ensemble.

Félix Marchand joignait la force du caractère à l'élevation de l'esprit. L'énergie ne consiste pas à être brusque, violent, à faire du bruit, à parler fort ; on la trouve souvent sous les dehors les plus modestes, dans l'accomplissement des devoirs ordinaires du chrétien et du citoyen.

Non seulement Marchand a gardé, à travers tant de vicissitudes, le goût du beau et du vrai, mais il est resté honnête, moral, religieux, pratiquant humblement ce qu'il croyait fermement, aussi franchement libéral que catholique. Plus sage que d'autres, il a conservé sa sérénité dans le feu des discordes religieuses, et tenu

à prouver qu'on pouvait être libéral en politique et profondément catholique, qu'il était possible de concilier ses devoirs religieux avec ses droits de citoyen en toutes choses, dans ses paroles comme dans ses actes. Il avait une belle conscience qui l'inspirait et le dirigeait.

Marchand avait fait partie du ministère Joly en 1878-1879, et lorsque, après les élections de 1886, Mercier victorieux arriva à Québec avec une majorité de quelques voix, c'est Marchand qu'il proposa comme Orateur à l'ouverture de la session, en opposition à M. Faucher, candidat du gouvernement. M. Marchand fut élu; le ministère Taillon démissionna et Mercier prit le pouvoir. Et lorsque, après la chute retentissante de Mercier, le parti libéral, humilié, écrasé, voulut se reconstituer et regagner la confiance publique, c'est à Marchand qu'il confia son drapeau. C'était bien l'homme qu'il fallait pour rallier les phalanges libérales. Aussi, en 1897, il arrivait au pouvoir et gouvernait la province de Québec avec sagesse, prudence et probité.

Il n'était pas orateur. Comme beaucoup de littérateurs, d'écrivains distingués, il parlait craintivement, difficilement. On n'aurait pas dit, en l'entendant, qu'il écrivait avec tant d'élégance et de correction, en vers ou en prose. De même qu'en lisant les contrats de mariage ou les testaments qu'il rédigeait, on n'aurait pu supposer qu'il fût l'auteur des fines comédies, des vaudevilles amusants, des jolies pièces de poésie qu'il composait dans ses moments de loisir. Il joignait à l'esprit pensif et pratique du notaire, de l'homme de loi, l'âme poétique et artistique du littérateur, du poète.

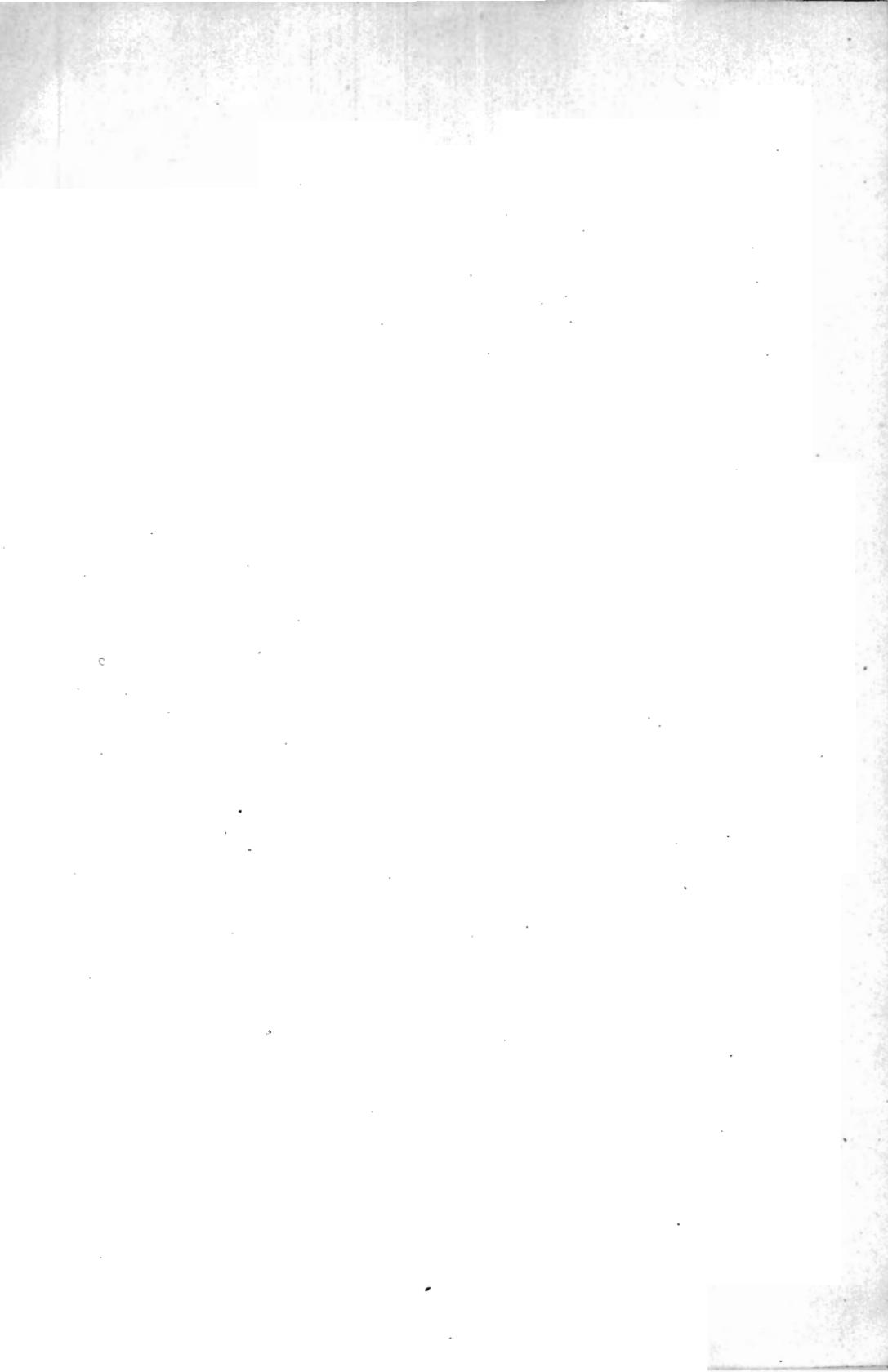
Français par ses ancêtres paternels, écossais par ses aïeux maternels, il avait des traits frappants et caractéristiques de cette double origine.

Quel bon et charmant homme c'était! Il a laissé des témoignages de son esprit et de son talent dans des œuvres bien connues sous les noms de *Erreur n'est pas compte*, *Fatenville*, *Les Faux brillants*, *Un bonheur en attire un autre*.

J'ai dit qu'il avait été journaliste. En effet il a collaboré à plusieurs journaux et il a fondé en 1860, avec Charles Laberge, le *Franco-Canadien*. Un journal rédigé par des hommes de cette trempe devait être nécessairement populaire et estimé; aussi l'était-il à un degré considérable.

Il y avait, dans les comtés au sud du fleuve Saint-Laurent, deux hommes qui jouissaient à juste titre de l'estime publique et dont le patriotisme, le talent et la probité étaient universellement admirés: c'étaient Laberge et Marchand. Ils se ressemblaient par le caractère et l'intelligence, et la population des patriotiques comtés de Saint-Jean et d'Iberville était fière de marcher à leur suite. Aussi, même dans le temps où il était si difficile et dangereux d'être libéral, elle ne cessa jamais d'avoir confiance en eux. Pendant près de quarante ans le comté de Saint-Jean se fit représenter à l'Assemblée législative de Québec par Félix Marchand. D'un petit nombre d'hommes politiques on peut dire que leur vie est un exemple pour leurs amis, leurs concitoyens. Félix Marchand mérite cet éloge. Il n'était pas de ceux qui semblent croire que le talent dispense d'avoir de la vertu.





Il était de cette vigoureuse famille des Geoffrion dont le nom est si populaire dans les vieux comtés de Verchères et de Chambly. Il était le frère de Félix Geoffrion, l'un des esprits les plus forts, des caractères les plus loyaux que notre province ait produits.

Les Geoffrion étaient dans le Sud, comme les Prévost dans le Nord, les athlètes infatigables du parti libéral.

Alphonse Geoffrion était fait avant tout pour les luttes du barreau; son franc-parler, son esprit positif et son caractère loyal étaient plus ou moins déplacés au forum et à la tribune. Il y avait des moments où sa parole prenait le mors aux dents, pour ainsi dire, et sautait par-dessus tous les obstacles, toutes les règles de la prudence, au risque de tout casser. Le plaisir de donner libre cours aux pensées originales, aux idées joyeuses qui bourdonnaient constamment dans son esprit, finissait par le lancer dans une course vertigineuse et pleine de dangers pour le char de l'Etat.

Mais au palais, devant le tribunal, la science du droit et le joug des lois bridait son ardeur et le retenaient dans les limites d'une argumentation pleine de feu, mais solide, serrée, d'une logique impitoyable. C'était un grand avocat formé à l'école des Cherrier et des Dorion, façonné par l'étude et l'expérience, inspiré par une âme droite, honnête, dirigé par une intelligence dont la clarté était merveilleuse, la vivacité et la fécondité étonnantes. Il se précipitait dans les questions de droit les plus sérieuses, dans les thèses les plus abstraites avec une pétulance, une chaleur, une volubilité, une abondance de gestes et avec des éclats de voix qui donnaient le vertige. Et, cependant, au milieu de ce vacarme, de ce bruit de paroles retentissant comme une cataracte, il gardait sa lucidité d'esprit, et trouvait moyen de lancer dans la mêlée des boutades, des facéties, des apostrophes d'une originalité à faire rire les juges les plus renfrognés.

Sa franchise lui jouait quelquefois de mauvais tours.

Un jour, un juge l'arrêta au milieu d'une de ses fougueuses plaidoiries, pour lui faire la question suivante :

— Croyez-vous, Monsieur Geoffrion, que votre client était sincère quand il disait cela ?

— Je ne le croyais pas d'abord, répondit Geoffrion, mais il m'a convaincu, et je cherche maintenant à vous convaincre.

Une autre fois, le juge l'interpelle ainsi :

— Monsieur Geoffrion, croyez-vous que cet argument aura de l'effet sur la Cour ?

— Je n'en sais rien, répliqua Geoffrion, mais mon métier est de plaider le mieux que je peux, le vôtre est de juger le moins mal possible.

Il y en aurait à citer des centaines de cette espèce.

Il avouait qu'il n'était pas fait pour la politique. Lorsque M. Laurier lui demanda de se porter candidat dans le comté de Verchères, il s'écria en l'apercevant :

— Retire-toi, *Vade retro!* Je ne veux ni te voir, ni t'entendre ; tu viens pour me tenter, mais tu sais bien que Geoffrion à la Chambre, ce serait un poisson dans l'air ou un oiseau dans l'eau. Je suis à ma place au barreau, j'y reste.

On sait qu'il finit par accepter la candidature.

Il a fait bien d'autres concessions dans sa vie. Combien de fois, après avoir accablé un ami de reproches et même d'imprécations, il a endossé ses billets et payé pour lui ! Combien de fois il s'est arrêté, au milieu d'une colère plus apparente que réelle, pour demander pardon à sa victime et lui offrir tout ce qu'elle voulait !

Ceux qui le connaissaient le laissaient lancer ses premières bordées, et choisissaient le moment favorable pour en faire ce qu'ils voulaient en lui touchant le cœur.

Un jour, un ami l'aborde doucement et lui expose sa demande sans lui donner le temps de parler.

— Oui, je consens, mais ce n'est pas de jeu ; tu ne m'as pas donné la chance de te dire tes vérités ; ce sera pour une autre fois !

On l'aurait pris quelquefois pour un sceptique consommé.

Il me rencontre un jour et me fait une semonce terrible en pleine rue, me reprochant de perdre tant de temps et de me donner tant de peine pour construire le Monument National.

— Un homme, dit-il, qui passe sa vie à construire un édifice national pour les Canadiens-français qui s'en passeraient bien, au lieu d'employer son énergie à construire des maisons pour ses enfants qui en auraient tant besoin, est un imbécile.

Quelques jours après, il offrait sa souscription pour la construction de cet édifice national.

C'est dire que, sous une écorce rude et des dehors brusques, il cachait le meilleur cœur, la nature la plus généreuse. Ce Gaulois à l'esprit caustique et railleur, à la voix formidable, au caractère plein de bourrasques, avait des tendresses de femme. Cet ergoteur infatigable, qui se plaisait souvent à nous accabler de ses joyeux sophismes et de ses plaisanteries ironiques, changeait soudain de bord et se lançait dans des considérations d'une justesse et d'une logique admirables.

Plus d'une fois, dans les délibérations du Conseil Privé, ses collègues, cherchant la solution d'une question, ont été frappés de la promptitude et de la lucidité de son esprit. Mais ses façons libres d'agir et de parler troublaient quelquefois les mœurs puritaines de quelques-uns des membres du Cabinet.

C'était une nature toute en dehors, exubérante, débordante de vie, de gaieté, incapable de s'assujettir à ce qui gênait ses allures et ses caprices, ayant naturellement les défauts de ses qualités. En résumé : une personnalité d'une valeur et d'une originalité qu'on rencontre rarement et qui lui faisait une place à part dans notre monde politique et légal, un homme qui n'avait que des amis et des admirateurs.

Il a dû lui en coûter de mourir ; il aimait tant la vie ! La foi de sa jeunesse, les convictions religieuses qui lui

avaient fait penser, au collègue, à l'état ecclésiastique, lui donnèrent la force et le courage de mourir, de renoncer à ce qu'il aimait.

Il ne meurt pas tout entier. Son fils, héritier du talent légal des Dorion et des Geoffrion, portera dignement le nom de ces deux familles remarquables et fera honneur à ce glorieux héritage.





F.-X. PERREULT

J.-X. PERRAULT**(1907)**

Le lundi au soir, 20 février 1907, J.-X. Perrault était élu président de l'Association Saint-Jean-Baptiste. Des amis faisaient son éloge, et il les remerciait par des paroles d'une éloquence émue et touchante. Il était d'une pâleur et d'une faiblesse qui faisaient peine à voir. L'effort qu'il faisait pour maîtriser son émotion et paraître à l'aise était pénible. L'homme robuste d'autrefois avait fait place à un vieillard décrépît.

Avant la séance, je lui avais demandé des nouvelles de sa santé.

— Vous ne savez pas, dit-il, que vous parlez à un condamné?

— Comment cela? lui dis-je.

— Eh bien, oui! Le docteur Parizeau m'a dit que j'étais un homme fini. J'ai arrangé mes affaires et j'attends... Tout de même, ajouta-t-il, je suis heureux d'avoir été nommé président avant de mourir. Seulement, je crains de ne pas avoir le temps de mettre à exécution quelques-uns des projets que j'avais formés pour le progrès de notre œuvre.

Il y avait longtemps qu'il méritait d'être élu président de l'Association Saint-Jean-Baptiste! Mais, avec le désintéressement qui le caractérisait, il était le premier à reconnaître qu'il fallait retenir aussi longtemps que possible l'hon. M. Béïque dont la compétence financière et le zèle inlassable nous étaient si utiles.

Il aura eu, avant de mourir, la récompense suprême qu'il ambitionnait pour quarante années de dévouement à la cause nationale.

Il a été l'organisateur infatigable de toutes les grandes manifestations qui ont donné le spectacle imposant de notre force nationale et entretenu dans l'âme du peuple le souvenir fortifiant des vertus héroïques de nos ancêtres.

Chaque année, durant plusieurs semaines, il était sur pied nuit et jour afin d'assurer le succès de la fête nationale.

L'an dernier encore, il déployait une énergie et une activité dont sa santé affaiblie a certainement souffert.

Comme de coutume, il voulait diriger lui-même la procession et surveiller l'exécution du programme. Un citoyen éminent, M. le maire Laporte, l'aperçut courant et gesticulant, le visage baigné de sueurs. Il nous dit, le montrant du doigt :

— Voyez donc Perrault dans quel état il est. Il se tue vraiment, et nous devrions l'empêcher de se dépenser ainsi.

— C'est vrai, dit M. Béique, mais quelle puissance pourrait l'arrêter ?

C'était un convaincu, un enthousiaste ; ni la fatigue, ni les déceptions, ni les attaques ne pouvaient le décourager.

“ La critique passera, disait-il souvent, mais les sentiments que nous faisons naître dans l'âme du peuple resteront. ”

Il n'avait qu'une pensée, qu'une ambition : celle d'être utile à sa nationalité, de travailler au progrès, à l'avancement de ses compatriotes.

Il considérait comme un devoir de consacrer à l'intérêt public, au bien de son pays, les loisirs que lui donnait heureusement sa situation de fortune.

Son imagination ardente secondait sa volonté, fécondait ses intentions, en lui inspirant une foule de projets et d'idées qu'il lançait, qu'il semait à pleines mains, quelquefois avec une abondance indiscreète qui lui attirait des remarques désobligeantes. On aurait dû être moins sévère cependant pour ce grand semeur qui ne

se donnait pas toujours la peine de séparer l'ivraie du bon grain ; mais il était facile de faire soi-même le triage.

— On me reproche, disait-il quelquefois, d'avoir trop d'idées. Eh bien ! j'aime mieux pêcher par cet excès que par l'excès contraire.

Et il continuait de semer, et le bon grain produisait souvent de^s moissons dont ses critiques étaient heureux de profiter.

La fondation de la Chambre de Commerce, l'organisation des cours publics pour les classes ouvrières, la part considérable qu'il a prise à la construction du Monument National et à l'organisation de la Compagnie d'Exposition Provinciale démontrent que, non content d'organiser des démonstrations brillantes, il savait encore faire des œuvres pratiques.

Personne plus que lui n'avait à cœur de donner aux classes ouvrières et agricoles l'enseignement technique dont elles avaient besoin pour réussir et prospérer, pour être en état de rivaliser avec nos concitoyens de langue anglaise dans les luttes pacifiques du commerce, de l'industrie, de l'agriculture.

A l'âge de vingt-deux ou vingt-trois ans, il était allé étudier l'agriculture dans les célèbres écoles de Cirencester, en Angleterre, et de Grignon, en France ; il en était revenu avec des diplômes et des certificats qui témoignaient de ses talents et de son application.

Dans les tournois intellectuels comme dans les luttes athlétiques, il brillait au premier rang, et au besoin il aurait su faire apprécier sa force musculaire.

A son retour au pays, il avait fondé une école d'agriculture qu'il fut obligé de fermer, faute d'encouragement. Il avait aussi fondé un journal agricole qu'il publia pendant dix ans, depuis 1857 jusqu'à la Confédération. Il n'a jamais cessé de s'intéresser à l'enseignement agricole et technique, de le propager par la plume et la parole.

Lorsqu'il organisa les cours publics au Monument National, il se chargea du cours d'agriculture, et il le donna, le dimanche après-midi, pendant trois ans, à un auditoire nombreux et sympathique.

Il écrivait et parlait sur tous les sujets avec une facilité, une abondance et une énergie qui produisaient de l'effet et attiraient l'attention publique.

Il fut longtemps l'avocat, le champion le plus ardent de l'indépendance du pays et, à diverses reprises, il entreprit des campagnes en faveur de cette évolution politique qu'il désirait ardemment et proclamait nécessaire au développement commercial et industriel du pays, à sa grandeur morale et matérielle.

Il était député du comté de Richelieu, à l'époque de la Confédération. Il fut un de ceux qui protestèrent avec le plus d'énergie contre la nouvelle constitution, à la Chambre, dans la presse et les assemblées publiques. Il disait que le parlement fédéral ayant tous les pouvoirs souverains, le droit de commander la milice, d'administrer la justice criminelle, de désavouer les lois des législatures provinciales, nous serions, dans un cas de conflit, absolument à la merci d'une majorité hostile.

Aux élections générales de 1867, il fut vaincu, comme la plupart de ceux qui avaient combattu la Confédération contre toutes les forces politiques, religieuses et financières du pays. En 1871 et 1872, il fut un des principaux organisateurs du parti national fondé dans le but d'offrir un point de ralliement aux conservateurs et aux libéraux modérés qui cherchaient à s'unir pour renverser le gouvernement, et croyaient nécessaire d'avoir pour chef un libéral modéré et acceptable comme M. Jetté.

Il était de toutes les organisations, de toutes les croisades, de tous les mouvements qui remuent les esprits et trempent les volontés et les caractères. Il disait que l'agitation est nécessaire pour empêcher un peuple de tomber dans l'indifférence, de s'étioler dans l'indolence

et le scepticisme. Aussi, comme il était heureux lorsque, dans les grandes démonstrations religieuses, nationales ou politiques, il voyait le peuple déployer ses étendards et manifester énergiquement ses croyances, ses sentiments et ses opinions.

— Regardez, s'écriait-il avec enthousiasme, regardez le peuple; n'est-ce pas qu'il est beau lorsqu'on réussit à frapper son imagination, à toucher son cœur!

C'étaient les moments les plus heureux de sa vie; il oubliait alors toutes ses fatigues, tous ses ennuis et s'en allait en pensant à la prochaine démonstration.

L'hérédité se manifeste dans sa destinée. Son grand-père, Joseph-François Perrault, fut un sage, un philanthrope, un bienfaiteur public, un agronome distingué, un fondateur d'écoles, l'un des pionniers de l'instruction, de l'éducation du peuple. Ses sacrifices et son dévouement pour la cause de l'enseignement ont immortalisé sa mémoire. C'était un ancien colonel des Voltigeurs Canadiens et du régiment d'artillerie de Québec. Il avait pris part à la glorieuse bataille de Châteauguay et s'était distingué dans les campagnes de 1812-1815.

La famille Perrault était alliée à plusieurs des familles les plus anciennes et des plus distinguées du pays, les Casgrain, les Baby, les de Martigny, les Lusier, etc.

Joseph-X. Perrault tenait de race. A la noble passion de son grand-père pour l'instruction publique, à son dévouement pour le bien et le bonheur de ses compatriotes, il joignait le tempérament militaire, le caractère hardi et bouillant de son père.

D'une taille au-dessous de la moyenne, mais d'une stature puissante, il avait des muscles d'acier, une parole vive, brusque, énergique, des mouvements qui dénotaient une vigueur peu commune, un caractère et un esprit capables de tout entreprendre, de braver toutes les difficultés, tous les dangers. Il ressemblait à ces

marins sans peur et sans reproche dont l'hitoire raconte les exploits, les coups de tête héroïques. Comme eux, il aurait fait sauter son vaisseau plutôt que de se rendre.

Dans les choses ordinaires de la vie, il paraissait quelque peu déplacé, ennuyé, hors de son élément; le calme et le repos le fatiguaient; sa nature et son esprit cherchaient constamment l'agitation, le mouvement. Il me disait souvent, surtout dans ses dernières années :

— Nous vieillissons; il faut se hâter de compléter nos œuvres, de faire tout le bien possible.

L'inaction, l'obstacle et l'objection l'irritaient, le rendaient irascible, violent même; mais ses colères étaient de courte durée; il n'avait pas le moindre sentiment de rancune et de vengeance. Immédiatement après avoir fait feu et flamme contre celui qui l'avait contredit ou attaqué, il était prêt à se joindre à lui pour le succès d'une idée, d'une œuvre utile.

Comme il passait tout son temps, ses jours et ses soirées à lire, à étudier, à rédiger des résolutions, des programmes, des discours, il sortait peu, détestait le tabac et les boissons fortes, fuyait les amusements vulgaires et vivait sagement et chrétiennement.

Comme on le croyait riche, on lui reprochait sa parcimonie, mais ses revenus ne lui permettaient pas de vivre largement.

— Si je ne vivais pas modestement, me dit-il un jour, je m'endetterais comme beaucoup d'autres, et mon petit capital serait vite dévoré. Ceux qui me critiquent seraient les premiers à condamner mon imprudence.

En résumé, c'était une puissante organisation morale, intellectuelle et physique, une imagination brillante, trop aventureuse parfois, un esprit vif, clairvoyant, hardi jusqu'à la témérité, un caractère d'une franchise, d'une loyauté, d'un désintéressement à toute épreuve, d'une honnêteté incontestable, un homme vertueux, un patriote profondément sincère et convaincu.

Sa mort a été celle d'un philosophe chrétien; il l'a

vue venir sans crainte, sans faiblesse, avec un sang-froid, un courage et une résignation admirables. Il n'a cessé de s'entretenir jusqu'au dernier moment avec ses amis de tout ce qui avait été l'objet de ses affections : l'Association Saint-Jean-Baptiste, le Monument National, la Chambre de Commerce, l'avenir des Canadiens-français, l'indépendance du pays, les destinées du Canada.

Il me disait, quelques jours avant sa mort :

— J'aurais bien aimé ne pas mourir avant d'avoir vu la Chambre de Commerce dans son immeuble et d'avoir réussi à éteindre une partie de la dette de l'Association Saint-Jean-Baptiste afin de la mettre en état d'accomplir toutes les bonnes œuvres que nous avions en vue.

— Si au moins, lui dis-je, ceux qui s'en vont pouvaient continuer de s'intéresser à leurs œuvres, à leurs parents, à leurs amis.

— C'est vrai, répondit-il, soyez sûr que si Dieu le permet, je vous aiderai. Vous me connaissez : s'il y a un moyen de me mettre en communication avec vous, je le trouverai.

Il parla ensuite de ses funérailles, de ses conversations avec l'abbé Tranchemontagne, son confesseur, sur la mort et l'éternité.

Comme je lui exprimais mon admiration de le voir si calme, si courageux, si résigné, il me répondit :

— Je regrette, sans doute, de quitter ma femme qui m'était si attachée, ma fille, mes amis ; mais je n'ai pas le droit de me plaindre de mon sort. Dieu m'a donné soixante-huit années de vie heureuse, active et utile. Beaucoup n'en ont pas eu autant. Je meurs content, résigné et convaincu que je m'en vais dans un monde meilleur où je verrai la manifestation de la puissance divine dans des aurores d'une grandeur et d'une beauté incomparables. Je n'ai pas vécu comme un saint, mais j'ai fait de mon mieux pour être utile à mes semblables, pour maîtriser la nature que Dieu, mon créateur, m'a-

vait donné; je ne crains pas de paraître devant lui, et de lui rendre compte de ma vie; je crois en sa bonté et en sa miséricorde.

Et il ajoutait :

— Vraiment, j'ai presque hâte, quelquefois, de connaître enfin ces mystères de l'autre vie dont nous avons si souvent parlé ensemble et qui tourmentent tant les hommes, surtout les esprits curieux comme le mien.

Il a tenu à peu près le même langage à plusieurs de ceux qui sont allés le voir, et ils sont tous revenus émus, mais heureux d'avoir entendu, de la bouche d'un mourant, des paroles si belles et si consolantes.

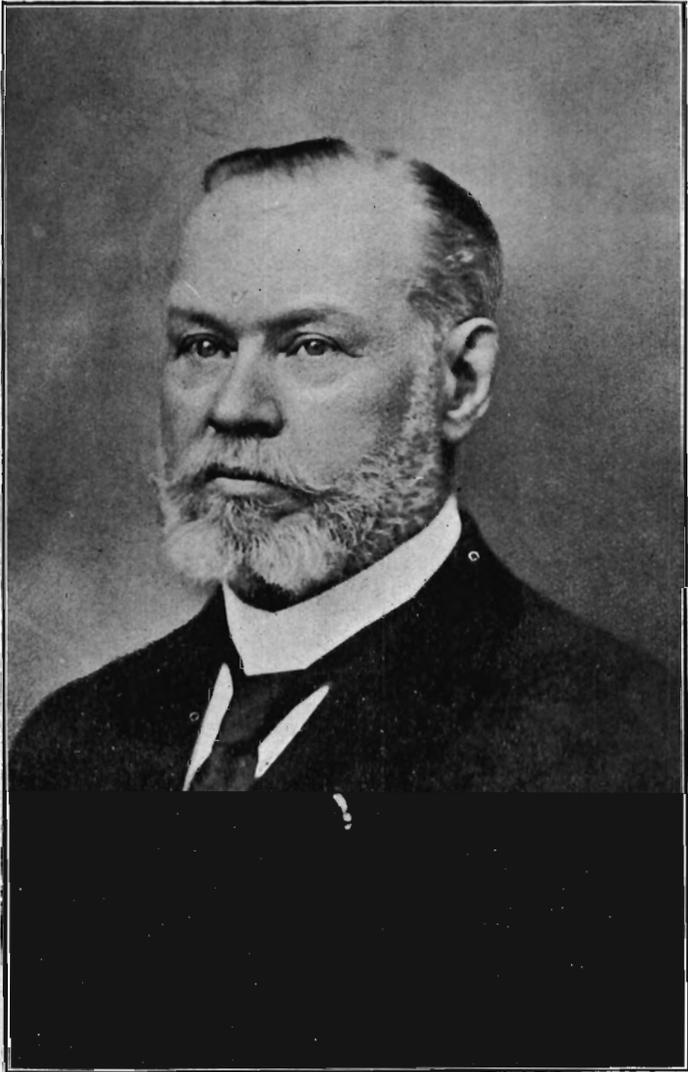
La mort a été douce, presque respectueuse pour ce brave, ce courageux; elle l'a frappé plusieurs fois du bout de son aile avant de le terrasser; elle semblait prendre plaisir à le voir, à l'entendre. Ce n'est pas tous les jours qu'elle a affaire à des mourants de cette trempe.

Il est mort comme mouraient nos ancêtres, en pensant à Dieu et à la patrie. Ce n'est pas seulement un homme, un homme de valeur, un patriote, un citoyen modèle qui est mort avec J.-X. Perrault, c'est toute une famille, une illustre famille, qui s'est éteinte avec lui, qu'il a menée au tombeau.

Il n'a pas laissé de fils pour porter son nom; mais, ce nom, il l'a inscrit en lettres ineffaçables dans les cœurs de ceux qui resteront.

Le dernier des Perrault a glorieusement clos l'histoire de plusieurs générations de grands citoyens, de patriotes honorables.





LOUIS FRECHETTE

LOUIS-HONORE FRECHETTE**(1910)**

Louis Fréchette est né à Lévis, le 16 novembre mil huit cent trente-neuf, au pied de la falaise, dans un endroit charmant, merveilleusement arrangé pour servir de berceau à un poète, au sein d'une nature saturée de poésie, au milieu des inspirations les plus pures de la gloire et du patriotisme. De tous côtés, des choses qui frappent l'imagination, agrandissent l'esprit, élèvent l'âme, des horizons de flots et de montagnes à perte de vue, des rochers et des bocages, des nappes immenses de verdure, des champs de bataille et des plaines fameuses, théâtres de luttes gigantesques, des monuments et des ruines peuplés de souvenirs, des forts, des bastions, des murs crénelés, surmontés de canons, des appareils de guerre, séjour de Mars ou d'Apollon, patrie de toutes les muses.

Nous pouvons dire de Fréchette comme poète ce que nous avons dit de Lavallée comme musicien, c'est que personne ne porte plus que lui le cachet national, l'empreinte de cette nature riche et variée, pleine de contrastes, qui caractérise notre pays.

Dès son enfance, il y eut deux hommes en lui. L'un pétulant, hardi, tapageur, organisateur d'équipées, fabricant de fusils, de pistolets et de canons, de bombes même, terrible au milieu de cet arsenal pour les passants et les voisins qui lui avaient causé des ennuis. Un jour, M. Houghton, voisin de son père, le mit à la porte parce qu'il avait crié: "Hourrah pour Papi-neau!" Furieux de cette impolitesse, il court à son

arsenal, y prend la plus grosse de ses bombes et la lance par-dessus le mur de la cour; la bombe éclate, brise une fenêtre et jette l'effroi parmi les gens de la maison.

L'autre doux, rêveur, mélancolique et d'une extrême sensibilité, passant des heures sur la plage à contempler les trainées lumineuses que le soleil laissait sur le fleuve en disparaissant derrière les Laurentides, à regarder l'esquif ou le navire sillonner les eaux profondes du grand fleuve, à écouter le bruit des flots agités par la tempête ou le chant des oiseaux. Douces rêveries, recueils mystérieux, qui fécondent dans les âmes le germe sacré de la poésie!

Un jour, il n'avait que huit ans, il lut les lettres de Gilbert. Cette lecture fut pour lui une révélation; il y trouva comme un écho de ses sentiments, comme une expression des aspirations qui depuis si longtems troublaient son âme.

Les récits des exploits de Jean Bart et de Duguesclin lui avaient donné le désir d'être guerrier. Il voulut alors être poète. Son père lui ayant demandé vers cette époque quelle carrière il se proposait d'embrasser quand il serait grand, il répondit: "Je serai poète."

"Sais-tu au moins ce que c'est qu'un poète?" reprit son père. Comme la réponse se faisait attendre, le père ajouta: "C'est un homme qui fait des chansons; ce n'est pas ce métier-là qui t'enrichira."

Cette explication le peina mais ne le découragea pas. "Eh bien! je ferai des chansons," reprit notre jeune poète.

Il se mit à rimer en entrant au séminaire de Québec: il faisait des vers avant de décliner *rosa, rosæ*. Un jour, il ajouta quelques couplets à une chanson fort en vogue parmi les écoliers. Les messieurs du séminaire, trouvant les couplets fort jolis pour un enfant de douze ans, crurent qu'il avait dû voler cela quelque part et lui demandèrent pour l'éprouver de faire des vers sur le sujet suivant: "Le chant d'un troubadour au concile de Clermont."

Fréchette leur remit, peu d'heures après, quelques strophes qui furent trouvées bonnes. Mais l'épreuve ne parut pas satisfaisante. Les abbés Méthot et Gonthier, soupçonnant toujours quelque supercherie, voulurent en avoir le cœur net. Un dimanche, ils enferment sous clef notre poète dans une des chambres du grand séminaire avec une feuille de papier et un crayon, et lui ordonnent de faire une pièce de vers sur l'arrivée de Mgr Laval au Canada. Fréchette avait une heure à lui, mais l'inspiration lui fit complètement défaut ; lorsque les savants professeurs revinrent, il n'avait pas un seul hémistiche de prêt. Plein de confusion, Fréchette demande une demi-heure de grâce, qu'on lui accorde. Il se met à l'œuvre et fait en vingt minutes quatre strophes, que l'abbé Gonthier conserve encore.

Fréchette ne fut pas précisément un écolier modèle : il n'eut jamais le prix de sagesse, ni celui d'application, mais il en rapporta beaucoup d'autres.

A quinze ans, il quitte le séminaire et part sans tambour ni trompette pour les Etats-Unis, à la bonne aventure. Le "capot" d'écolier lui pesait sur les épaules et la règle gênait sa nature indépendante et indisciplinée. Rendu à Ogdensburg, il apprend la télégraphie dans l'espace d'une nuit, et le voilà télégraphiste. Mais sa carrière de télégraphiste ne fut pas longue ; elle dura trois jours. Ses patrons, ne trouvant pas ses connaissances télégraphiques suffisantes, le congédièrent. Fréchette parcourut en vain toutes les rues de la ville, à la recherche d'une position sociale. Fatigué de courir, il change d'habits avec le premier venu et s'engage pour casser de la pierre. Pendant un mois il casse et il recasse, avec un courage digne d'un meilleur sort ; il ne songeait plus à être poète ni guerrier, le métier de casseur de pierre suffisait à son bonheur, à son ambition.

Mais on se fatigue de tout en ce bas monde. Un bon

jour, le mal du pays le prit ; il déposa la masse et alla reprendre au séminaire ses études si singulièrement interrompues. Il recommença à rimer et publia dans l'*Abeille*, petit journal imprimé au séminaire, des pièces de vers qui dénotaient un véritable talent.

Il termina ses études à Nicolet, quitta le collègue en 1860 et entra à l'université Laval pour y faire son droit.

C'était le temps où les étudiants faisaient la vie de bohème suivant toutes les traditions, moitié gamins, moitié gentilshommes, lisant beaucoup plus Dumas que Pothier, faisant un peu de tout, excepté le bien. Fréchette se jeta corps et âme dans cette vie de bohème ; c'est chez lui qu'on se réunissait, dans une mansarde de la rue du Palais, qu'il habitait avec Alphonse Lusignan, ancien rédacteur du *Pays*. Ils étaient là généralement une dizaine, turbulente confrérie de jeunes gens de talent, devenus presque tous de respectables pères de famille et des citoyens modèles, mais terribles tapageurs alors, flâneurs incomparables, et organisateurs d'équipées qui plus d'une fois troublèrent la paix de cette bonne ville de Québec. Il fallait les voir réunis autour d'une vieille table chargée de pipes et de tabac, passant des soirées et des nuits à rire et chanter, à parler et fumer. Quelle verve ! Quel entraîn ! Quelles tempêtes lorsque la discussion tombait sur la politique ! Quelquefois, Fréchette lisait ses vers au milieu des applaudissements de la docte réunion ou d'un déluge de quolibets suivant le caprice et l'humeur du moment.

N'oublions pas qu'une de leurs principales occupations était de faire les élections ; aussitôt qu'arrivait cette époque désirée, ils s'abattaient comme une nuée d'étourneaux sur les comtés avoisinant Québec, battaient la campagne en tous sens et faisaient des discours à la Robespierre !

On les vit aussi, transformés en acteurs, jouer des drames et des comédies au profit de la colonisation, des

incendiés et d'autres bonnes œuvres. Temps heureux après tout que celui-là, où les privations même sont des plaisirs, mais temps funeste pour ceux qui abusent de la sève et de l'activité de la jeunesse.

Fréchette était sorti du séminaire, conservateur; comme on l'était dans sa famille; il fut heureux d'entrer à la rédaction du *Journal de Québec*, dont le propriétaire et principal rédacteur, M. Cauchon, était alors ministre des Travaux publics. Pendant les sessions, il était employé comme traducteur à l'Assemblée législative. Ces deux positions lui permettaient d'être le caissier, le prêteur de la confrérie, mais il les abandonna bientôt pour devenir libéral comme ses amis.

Il a raconté les joies et les gaietés de sa vie d'étudiant dans une charmante pièce de vers qu'on trouve dans *Mes loisirs*.

Il regrettait de ne pas avoir vécu plus longtemps cette vie aimable dont rien n'altérerait les charmes.

C'est par une voie douce et fleurie que Fréchette arriva, en 1864, à cette profession d'avocat si séduisante pour le talent et l'ambition, mais si décevante pour ceux qui, sans vocation spéciale, s'y jettent par désespoir de cause.

Fréchette voulut consacrer au journalisme les loisirs que la profession lui laissait, et il fonda le *Journal de Lévis*.

Avocat, journaliste, poète et libéral avancé, Fréchette réunissait en sa personne, par un heureux privilège, tous les titres possibles de pauvreté. Avouons cependant que, pour des hommes comme Fréchette, il y a toujours de l'avenir, lorsqu'à d'aussi grands talents ils joignent l'énergie et la persévérance, qui sont après tout nécessaires dans toutes les positions, dans tous les pays. Mais Fréchette n'était pas doué, à un degré considérable, de ces qualités, de ces vertus, et la vie facile qu'il avait menée ne l'avait pas préparé aux déboires et aux priva-

tions; l'homme de sentiment et d'imagination l'emportait sur l'homme de principes et de volonté. Certaines circonstances particulières se joignant aux déboires de son état, il se révolta, un jour, contre les rigueurs du sort et repartit, triste, mais résolu, pour les Etats-Unis. Ce départ imprévu surprit tout le monde et attrista tous ceux qui voyaient en lui l'une des étoiles les plus brillantes de la jeunesse, un talent si plein de promesses.

En arrivant à Chicago, Fréchette fonda l'*Observateur*, qui mourut jeune, faute de capitaux, mais sa réputation, son talent d'écrivain et d'orateur, sa bonne mine et sa conduite honorable lui créèrent parmi les Canadiens des Etats-Unis une influence que les Américains ne manquèrent pas de remarquer.

Quelques mois après la chute de l'*Observateur*, il était nommé secrétaire correspondant du département des terres de l'Illinois-Central en remplacement de feu Thomas Dickens, frère de Charles Dickens, le fameux romancier anglais. Il quitta cette situation deux ans plus tard pour prendre la rédaction de l'*Amérique* et se lancer dans la politique. Il fut deux fois à même d'être mis sur le ticket républicain comme candidat à d'importantes fonctions et notamment à la charge de juge de la cour de police, mais il ne put accepter, n'étant pas encore naturalisé citoyen américain.

Il n'y a pas de doute que Fréchette avait tout ce qu'il faut pour se faire un chemin brillant dans la politique américaine, mais des circonstances singulières le forcèrent heureusement à revenir au pays.

En 1870, la guerre franco-prussienne éclata alors qu'il était en promenade au Canada. La population allemande, très nombreuse dans l'Illinois, força la convention républicaine de Springfield à adopter une résolution de sympathie envers la Prusse. On conçoit l'exaspération de la population française, qui avait jusqu'alors voté comme un seul homme avec le parti républicain.

Celui qui remplaçait Fréchette à l'Amérique, un professeur suisse qui avait probablement des intérêts personnels engagés dans ce parti, se mit à écrire des articles contre la France.

Lorsque Fréchette retourna à Chicago, il trouva son journal aux abois! 1800 abonnés l'avaient renvoyé.

Il abandonna l'entreprise pour ne pas avoir à faire une lutte inutile et imprudente à un parti tout puissant. Il s'absenta de Chicago pendant les élections et alla passer deux mois à la Louisiane.

C'est pendant cette agréable promenade qu'il composa son ode sur le Mississipi, la plus belle, peut-être, de ses improvisations.

A son retour, pour donner aux circonstances le temps de se modifier, il prit le parti de revenir momentanément au Canada comme correspondant de deux journaux américains.

Il quittait donc Chicago, après avoir reçu les témoignages d'estime les plus flatteurs de la part de ses compatriotes de l'endroit, il arrivait au pays à la veille des élections de 1871. Il était à peine arrivé qu'on le pria de se porter candidat dans le comté de Lévis.

Huit jours après, au grand étonnement de tout le Bas-Canada, il posait sa candidature contre le docteur Blanchet; on ne savait même pas qu'il fût dans le pays.

Venu pour se promener, n'ayant pas même apporté ses malles, il était candidat et faisait la chose aussi naturellement que si, étant en voyage, il se fût détourné, un instant, de son chemin pour visiter un ami ou admirer un monument. Et sans autre ressource que sa parole il entreprenait de lutter précisément contre l'un des hommes les plus forts du parti conservateur, dans un endroit où toutes les influences allaient se trouver liguées contre lui. Aussi il fut battu par 336 voix de majorité, mais il sortit de la lutte avec des amis dévoués, des partisans passionnés, un avenir assuré.

Il ouvrit une étude d'avocat, se mit à pratiquer et songea surtout à se préparer pour les élections de la

Chambre fédérale. Il avait juré de se faire élire et d'enlever au moins l'un des mandats du docteur Blanchet.

Il est rare que tant de persévérance et d'énergie ne fléchisse pas le peuple; il ne s'en fallut que d'une cinquantaine de voix qu'il ne réussît. Ce qu'il y a de singulier; c'est qu'il aurait pu, dit-on, se faire élire facilement ailleurs. Mais non, c'est le docteur Blanchet qu'il veut battre, c'est Lévis qu'il veut représenter, il l'a dans la tête et il n'en démordra pas, à la peine de se présenter jusqu'au jugement dernier.

Après les élections, il alla s'établir à Québec, où la fortune lui paraît propice.

Mais ce n'est ni l'homme politique, ni l'avocat que nous voulons peindre aujourd'hui, c'est le poète.

M. Fréchette était encore étudiant en droit, lorsqu'il publia son premier volume de poésies : *Mes Loisirs*. C'est un recueil de pièces détachées, d'improvisations composées, la plupart, au séminaire, les premiers jets d'une âme inspirée, les promesses d'une nature féconde mais peu cultivée. C'était la première fois qu'un poète canadien lançait dans le public un recueil aussi considérable.

Ce fut un événement littéraire.

Crémazie venait de partir. Les lettres canadiennes en deuil accueillirent avec joie l'étoile qui venait remplacer l'astre disparu, elles couvrirent de fleurs le berceau d'où partaient des chants si mélodieux. Ce n'étaient pas encore les accents sublimes du *Drapeau de Carillon*, cette voix inspirée qui avait réveillé dans leurs tombeaux toutes les gloires de la patrie. Il y avait des notes faibles dans ces chants mélodieux, des coups d'ailes manqués dans ces essors brillants, des pierres communes parmi ces diamants. Mais ne reconnaît-on pas le rossignol aux premiers sons qui sortent de son gosier enchanté, les premiers élans de l'aigle n'indiquent-ils pas le roi des airs?

Fréchette reçut de partout les encouragements les plus flatteurs. Lamartine et Victor Hugo l'applaudirent et la *Tribune Lyrique* de Paris écrivit ce qui suit :

“ Ce qui fait la grandeur de la littérature française, c'est son extension, cause de sa diversité. Paris seul n'a pas enfanté ses plus illustres représentants. Idiome exubérant de vitalité, notre langue produit à ses extrémités des œuvres d'une vigueur que son centre ne dénierait pas. Partout où un cœur français bat, partout où une âme française pense, soyez assuré qu'une plume tendre ou énergique surgira. Chambéry n'a-t-il pas produit les deux de Maistre? Genève, Jean-Jacques Rousseau? Constantinople, André Chénier? L'Isle Bourbon, Parny? Aussi est-ce sans étonnement que nous voyons aujourd'hui le Canada, cette France nouvelle, restée si française malgré la domination étrangère, donner le jour à des écrivains dignes en tous points de sa glorieuse métropole!

“ Je n'en choisirai qu'un entre cent, parce qu'il est jeune, tout à fait supérieur, et que son beau génie mérite de faire jaillir sur sa mère-patrie un rayon de gloire.

“ Louis-H. Fréchette, né à Québec, au milieu des forêts vierges du Nouveau-Monde, bercé par cette vigoureuse nature que la folie de l'homme n'a pas encore épuisée, fait vibrer, avec une puissance qu'il semble emprunter aux grands bois et aux incommensurables savanes de son pays, cette belle langue de Louis XIV qui conserve là-bas, sur un sol nouveau, toute sa majesté rajeunie de la fécondité d'une terre qui vient de jaillir à peine des flancs de l'Océan.”

Après avoir cité *L'Iroquoise*, le journal français ajoute :

“ Nous aurions pu citer vingt pièces de vers aussi belles, aussi énergiques, aussi purement écrites que celle-ci; nous l'avons préférée, parce qu'elle jette quel-

“ que jour sur les mœurs sauvages de ces fiers enfants
“ de l'Amérique du Nord.”

Voilà un témoignage dont la valeur ne peut être contestée.

Il y a de jolies pages dans *Mes Loisirs*, des vers d'une harmonie, d'une richesse et d'une pureté qu'on ne trouve pas toujours dans les débuts de quelques-uns des poètes les plus distingués de France. Mais le talent de Fréchette a mûri depuis ce temps et a produit des choses plus vigoureuses et plus parfaites encore.

Après ce brillant début, Fréchette fut avare de ses productions pendant plusieurs années. C'était l'époque où, comme nous l'avons dit, les agitations de la politique, les ennuis de la profession, les misères du journalisme et des soucis d'une nature privée tinrent constamment son esprit et son âme dans un état peu favorable à la poésie.

Fréchette partit pour les Etats-Unis, aigri, mécontent du sort qui le forçait à quitter son pays, à dire adieu à ses illusions brisées. Les ennuis de l'exil et les souvenirs de la patrie, si vivaces dans les âmes poétiques, augmentèrent naturellement ses ressentiments politiques; il sentait le besoin de donner libre cours aux agitations qui depuis longtemps assaillaient son âme.

C'est sous l'empire de ces impressions qu'il composa ces strophes enflammées, cette puissante et terrible diatribe qu'on appelle *La voix d'un exilé*, dont l'effet fut si grand dans notre monde politique.

Pour les uns *La voix de l'exilé* parut terrible mais juste comme la vengeance divine, l'idéal du patriotisme courroucé, le chef-d'œuvre du poète; les autres l'appelèrent la voix du désespoir, de la trahison et de la calomnie, la dernière lueur d'un talent tombé; ils reprochèrent à Fréchette d'insulter les premiers hommes de son pays, etc.

Ces appréciations, comme toutes celles qu'inspire la passion politique, sont exagérées des deux côtés.

Il n'y a pas de doute que la colère a mis, en certains endroits, dans la bouche du poète, des expressions peu dignes de la poésie, un langage peu compatible avec la délicatesses des muses; mais que de pages éloquentes! que de strophes embaumées des parfums les plus exquis de la poésie! Il est un endroit où le poète croit voir dans le lointain l'image de la patrie absente. Plus loin l'image de sa jeunesse lui apparaît, avec celle du sol natal, le souvenir de ses premières impressions, des premiers battements de son cœur pour la patrie, traverse son âme. C'est la plus belle partie de *La voix d'un exilé*.

Quand bien même il n'y aurait que cela dans *La voix d'un exilé*, ce serait encore assez pour nous faire dire que celui qui a fait ces vers magnifiques n'est pas un poète ordinaire.

Pourtant, depuis ce temps, que de charmantes improvisations il a éparpillées sur sa route au Canada ou aux Etats-Unis! Odes et ballades, chants d'amour ou de gloire, quelle couronne de fleurs et de diamants, quelle mosaïque étincelante!

Fréchette disait que Crémazie et Lemay étaient les deux premiers poètes du pays; nous dirons, nous, que Crémazie, Fréchette et Lemay sont les trois personifications les plus remarquables de la poésie canadienne.

Je ne crois pas nécessaire de dire lequel, dans cette poétique trinité, doit occuper la première place; ils ont chacun leur mérite et leur spécialité. Crémazie était fait pour l'épopée, pour la grande poésie qui puise ses inspirations aux sphères les plus élevées de la pensée, aux sources les plus profondes du sentiment religieux et national, sa voix était puissante et sonore, sa strophe pleine de noblesse et de majesté. Lemay réussit surtout dans l'idylle, il est le chancre aimé des beautés de la nature, des scènes champêtres, des douleurs et des joies domestiques; il a dans l'âme et dans la voix moins de puissance mais plus de fraîcheur, de suavité, de vé-

ritable sensibilité que ses émules. Fréchette est surtout un poète lyrique, moins profond que Crémazie et moins gracieux que Lemay; mais il a un talent plus souple et une nature plus variée, plus passionnée, qui lui permettent d'aborder tous les genres avec succès. Sa strophe est plus pleine, plus sonore et plus élégante, son vers plus riche et plus complet.

Nous dirons, sans entrer dans trop de détails, que la poésie de Fréchette se distingue par la beauté de la forme, la pureté et l'harmonie du vers, l'éclat des images, la splendeur des effets qu'il sait produire. Il nous éblouit, en nous jetant, à pleines mains, de la poudre d'or aux yeux, nous enlève par de brillants coups de théâtre, avant qu'on ait eu le temps d'analyser sa pensée. Il excelle à dramatiser une idée, un sentiment, à lui donner du relief.

Qu'il y ait, maintenant, quelque chose de vague dans la poésie de Fréchette, quelque chose d'incomplet dans la pensée et le sentiment, que sous cette brillante parure et ces flots d'harmonie l'idée ne soit pas toujours forte et claire, c'est possible. M. Fréchette n'a pas donné la mesure de son talent, et ne paraît pas avoir écrit encore sous l'influence d'un de ces sentiments profonds, de ces grandes inspirations religieuses et patriotiques qui fait naître des œuvres solides et durables. Il devrait faire en poésie ce que Marmette fait si bien dans le roman, entreprendre de chanter quelques-unes des épopées de notre histoire.

Mais hélas! il faudrait répéter ici ce qu'on a dit si souvent. Comment veut-on que le poète, privé de tout moyen d'existence, consacre tout son temps et son intelligence à des choses qui ne peuvent que l'appauvrir davantage? Ne voit-on pas tous les jours des jeunes gens, admirablement doués, craignant de passer pour poètes, refouler au fond de leur âme des inspirations qui pourraient compromettre leur réputation d'hommes sérieux, rogner les ailes que Dieu leur avait données.

D'ailleurs, outre le poète avide de gloire et de renommée, il y a dans Fréchette l'homme pratique et positif, en garde contre les exigences et les cruelles réalités de la vie; il y a l'orateur populaire dont la nature bouillante se plaît au milieu des émotions, des luttes et des tempêtes de la politique. Il croit, sans doute, qu'à l'exemple de Lamartine et de Victor Hugo, il peut être autre chose qu'un poète, prouver comme eux que non seulement il peut faire de meilleurs vers que ses contemporains, mais encore de meilleurs discours. On peut donc craindre que Fréchette ne laisse le Parnasse pour la Chambre d'assemblée et qu'il ne se mette à faire des lois plutôt que des vers.

Nous en avons pourtant bien assez, de législateurs et de lois, et nous donnerions bien tous les statuts qu'on nous fera d'ici à dix ans pour un bon poème!

Ceux qui, ne connaissant pas Fréchette, seraient portés à se le représenter, parce qu'il est poète, avec une figure maigre et pâle, une longue chevelure en désordre, un air maladif, une physionomie rêveuse, mélancolique, des habits mal faits et des manières gauches, se tromperaient grandement. Fréchette est un beau, grand garçon, blond, rose, à la taille corsée, à l'air décidé, à la jambe solide, aux poignets vigoureux, difficile à abattre comme il l'a prouvé dans les élections, toujours élégamment vêtu, soigneusement ganté, galant envers les dames, droit comme un militaire, n'ayant aucunement l'apparence d'un homme qui se donne de la misère, que la poésie consume.

Nous avons dit qu'il y avait deux hommes en lui, mais depuis son retour des Etats-Unis, l'homme pratique, sérieux et réfléchi, aux résolutions énergiques, à la volonté de fer, paraît l'emporter sur la nature mobile et inconstante du poète; une grande réaction s'est opérée dans ses sentiments, ses idées et sa conduite. Le danger, maintenant, c'est que non seulement il renonce à la poésie pour se faire législateur, mais qu'il pousse

le crime encore plus loin, qu'il devienne tout simplement bourgeois et rentier, et qu'après s'être marié, il ne songe plus qu'à devenir le maire de son village ou le marguillier de sa paroisse.

M. Fréchette avait composé, durant son séjour à Chicago, un poème *Les Fiancés de l'Ontario*, un opéra en cinq actes et une comédie: tout a été consumé dans le grand feu de Chicago, pendant que Fréchette était au Canada.

Montréal, 1873.

* * *

Voilà ce que je disais, il y a quarante ans, de Fréchette et je n'y trouve rien à changer.

Quelque temps auparavant, en 1871, je publiais dans *L'Opinion Publique* un écrit que je terminais par ces mots:

“ Le plus brillant de nos poètes, un des jeunes gens les plus distingués de la génération qui grandit est absent de la patrie, qu'il serait heureux sans doute de revenir habiter, si elle lui offrait une existence honorable. De temps en temps, un écho parti de la terre étrangère nous apporte les accents du jeune poète canadien, comme pour nous faire regretter davantage le sort malheureux qui nous l'a enlevé. Le temps le ramènera peut-être aux lieux chéris de son enfance, lui permettant de chanter sur les rives qu'il aimait tant les joies et les douleurs, les charmes et les grandeurs de la patrie. Plusieurs de nos écrivains et poètes aimés ont trouvé, dans le gouvernement, des situations honorables qui leur laissent le temps de cultiver des talents dont nous sommes fiers. A la tête de l'administration provinciale se trouve un homme de lettres éminent, plein de sympathie pour ceux qui, comme lui, se livrent au culte de la pensée et des choses de l'esprit. Qui sait

si les circonstances ne lui permettront pas, un jour, de tendre la main à Fréchette, de nous le rendre ? “ La France est assez riche pour payer ses gloires, a dit un grand écrivain ; ” “ le Canada aussi, ajouterai-je, nous en avons si peu.”

Il revint au Canada, comme je l'ai dit plus haut, et se porta, en arrivant, candidat dans le comté de Lévis. Battu deux fois, mais persévérant, il brigua de nouveau les suffrages des électeurs du comté de Lévis en 1874, comme partisan du ministère MacKenzie-Dorion, et fut, cette fois, élu à une forte majorité. Mais, à la Chambre comme au barreau, il ne brilla pas spécialement. Un peu bohème comme la plupart des poètes et des artistes, il avait peu de goût pour le travail ennuyeux mais utile des comités ; il préférait les réunions joyeuses du comité de la pipe et de la fameuse chambre No 8 où tous les jours les députés libéraux faisaient cercle autour de lui, pour l'entendre raconter avec tant de brio ses histoires étourdissantes. Aux élections de 1878, il subit le sort de la plupart des partisans du ministère MacKenzie et fut vaincu dans le comté de Lévis. Ce fut un bonheur pour les lettres, car il y chercha des consolations et y trouva des succès retentissants. En 1879 et 1880 il publiait les *Fleurs boréales* et *Les oiseaux de neige* que l'Académie française immortalisait en les couronnant et en accordant à leur auteur un prix Montyon de 2.500 francs.

M. Drolet était présent à la séance mémorable où l'Académie accorda solennellement à un poète canadien-français une distinction si avidement recherchée, et il en a rendu compte dans un récit émouvant.

La scène était dramatique.

Depuis la cession du Canada à l'Angleterre, la France n'avait presque plus entendu parler de nous ; elle avait bien, un instant, prêté l'oreille à la voix de Crémazie chantant les gloires de la Nouvelle-France, mais l'effet avait été de courte durée.

Cette fois, c'était la France littéraire qui couronnait le génie d'un descendant des 60,000 colons abandonnés en 1763, et reconnaissait que son âme et son esprit n'avaient point dégénéré en Amérique.

C'était une résurrection, une évocation émouvante.

Tous les journaux de France célébrèrent à l'envi, comme un événement national, le succès triomphal de notre compatriote et firent l'éloge du petit peuple resté si fidèle à son origine, à ses traditions françaises.

Les Canadiens ne manquèrent pas, naturellement, d'applaudir à un succès dont l'honneur rejaillissait sur eux, et ils donnèrent au poète lauréat, à son retour de France, un banquet mémorable, une fête vraiment littéraire où des discours éloquentes furent prononcés par des orateurs et hommes de lettres distingués, entre autres M. Robidoux qui est devenu juge depuis.

J'avais souvent demandé à Fréchette, publiquement et privément, d'attacher son nom à une œuvre essentiellement nationale, de chanter les gloires de notre origine, de notre héroïque passé. Il finit par consentir et publia, en 1887, sa *Légende d'un peuple* dont le souffle patriotique et l'inspiration poétique provoquèrent, en France comme au Canada, une véritable admiration. C'était l'œuvre poétique la plus considérable que le Canada français eût encore produite et c'était l'œuvre d'un maître, d'un vrai poète. Aussi fut-elle saluée avec enthousiasme par tous les amis des lettres et les patriotes, par tous ceux qui croient que le culte des choses de l'esprit constituera toujours la part dominante de notre gloire nationale.

En 1891, il publiait les *Feuilles volantes*, un petit recueil de poésies inspirées par l'amitié et l'amour de la famille.

A partir de cette époque, Fréchette a beaucoup écrit en vers et en prose, mais il n'a pas produit d'œuvres aussi saillantes que sa *Légende d'un peuple*. Il a laissé bon nombre de manuscrits qui, je l'espère, seront livrés au public.

Il s'est aussi exercé dans le drame et la comédie et a fait *Poutré*, qui n'a pas beaucoup de valeur, *Papineau*, qui a plus de mérite et a eu du succès, et *Véronica*, drame en vers qui a été joué à Montréal, et qu'il a cherché vainement à introduire sur la scène française. Il comptait beaucoup sur l'effet de ce drame, sur l'argent et la gloire qu'il devait lui apporter, mais il fut déçu dans ses espérances et en éprouva du chagrin. Il y a dans *Véronica* des tirades superbes, des vers à la Victor Hugo, des scènes saisissantes, mais on y sent trop l'effort, la recherche de l'extraordinaire, certaines situations dramatiques outrées. En général, lorsqu'il écrivait ou parlait sous l'empire d'un sentiment passionné, il manquait de mesure, de naturel, il exagérait la note gaie ou triste.

Il a aussi beaucoup écrit en prose, en anglais et en français, dans nombre de journaux et de revues, et ses écrits étaient recherchés et admirés. Il était terrible dans la controverse, dans la polémique et discutait avec une abondance d'arguments, une vigueur de pensée et de style et une verve sarcastique et ironique qui déconcertaient ses adversaires. Il était dangereux de l'attaquer.

Il a écrit plusieurs ouvrages en prose.

Les *Lettres à Basile* sont le plus sérieux de ces ouvrages; c'est une critique des *Causeries du dimanche* de Routhier, un autre écrivain de talent. C'était un critique pétillant d'esprit, de fine ironie et d'une richesse inépuisable de pensées et d'expressions. Il prenait plaisir à torturer ses adversaires, à leur tourner et retourner le couteau dans la plaie, à les brûler à petit feu.

La *Petite histoire de France*, qu'il publia pour défendre la République Française en faisant connaître les vices et les crimes des rois de France, est une charge terrible contre l'ancien régime.

Ses *Lettres sur l'éducation*, ses *Contes de Noël*, ses

chroniques dans divers journaux et ses leçons de bon parler et de langue française, ses *Originiaux et détraqués*, tous ses écrits portent l'empreinte d'un esprit supérieur, d'une intelligence de premier ordre. Seulement il prenait un trop grand plaisir, dans les dernières années de sa vie, à écrire des choses drôles, des farces et des plaisanteries qui étaient au-dessous de son talent. Le besoin d'argent, le désir de se faire une clientèle considérable de lecteurs l'avaient poussé à adopter un genre de littérature peu digne de son génie poétique.

Son esprit artistique en aurait fait un peintre, un sculpteur distingué, s'il s'était livré à l'étude des beaux-arts. Un jour, sans aucune étude préparatoire, il s'était mis à pétrir l'argile, et il a laissé des bustes qui dénotent un talent peu ordinaire.

Pour résumer toute ma pensée, Fréchette est un des plus beaux esprits et le poète le plus parfait que le pays ait produits, et s'il fût né et eût vécu en France, dans une ambiance où son talent eût reçu tout son développement, il serait monté au premier rang des poètes.

Fréchette a aussi beaucoup parlé, soit sous forme de discours politiques devant des assemblées populaires, ou de conférences devant des auditoires d'élite au Canada et aux Etats-Unis, en anglais ou en français.

Pendant plusieurs années, il a pris part aux campagnes électorales du district de Québec; il faisait partie du groupe d'hommes de talent qui combattaient avec tant de vigueur pour le triomphe du parti libéral et à la tête desquels brillaient les Fournier, les Plamondon, les Pelletier, les deux Langelier, Henri Taschereau.

La lutte était rude, car ils avaient devant eux, combattant pour le parti conservateur, des hommes forts, puissamment soutenus par les influences les plus considérables.

Fréchette n'était pas un orateur populaire comme Chapleau ou Mercier; il manquait trop souvent de me-

sure et de sang-froid, mais il a eu plus d'une fois des succès populaires. Sa parole ardente, énergique, violente même, faisait, dans certaines circonstances, un bon effet.

Il aimait à rappeler ses luttes politiques et se plaignait de ne pas avoir été récompensé autant que d'autres. Pourtant Mercier l'avait nommé, en 1889, greffier du Conseil législatif afin de lui permettre de se livrer aux lettres et de produire des œuvres dignes de son talent. Il ne profita pas autant qu'il aurait pu le faire des loisirs que cette position lui donnait et ne justifia pas complètement les espérances de ses amis. Il n'avait pas assez d'ambition pour entreprendre des œuvres qui auraient exigé un travail ardu et persévérant et l'aurait empêché de rire et de s'amuser.

Il aimait beaucoup plus divertir ses amis en leur racontant des histoires désopilantes que s'enfermer dans son cabinet de travail pour faire de la poésie.

Il parlait gaiement de sa situation de greffier. Il disait: "Tout est honorable au Conseil législatif, non seulement les conseillers eux-mêmes, mais tout ce qui leur appartient, leurs encriers, leurs plumes, leurs pupitres; ainsi on doit dire: l'honorable chapeau de l'honorable membre, l'honorable encrier de l'honorable membre, etc., etc., oui tout est honorable ici, excepté moi." Et il fallait le voir et l'entendre lorsqu'il parlait de cette façon.

Un jour que, souffrant de rhumatismes, il traversait en boitant la salle du Conseil, quelqu'un lui dit:

— Ah! ah! Fréchette, vous êtes pris par le pied.

— Oui, moi, c'est par le pied, c'est moins dangereux que par la tête.

Une autre fois, j'étais à la Chambre, parlant à ce pauvre Lareau, mort si jeune, lorsque nous vîmes arriver Fréchette clopin-clopant.

— Que veut dire cela? dit Lareau en le regardant.

— Que voulez-vous, répondit Fréchette :

Des choses d'ici bas par un juste retour,
La goutte que l'on prend vous reprend à son tour.

Il ne s'est pas contenté de nous laisser des livres qui passeront à la postérité, il a voulu avant de mourir attacher son nom à une œuvre que l'opinion publique réclamait : l'érection d'un monument à Crémazie.

Il était juste et naturel que Fréchette se dévouât au succès d'un projet destiné à rendre hommage au poète dont les chants avaient inspiré et fécondé son talent.

Il se donna beaucoup de peine pour le succès de cette œuvre, pour la construction de ce monument, dont l'inauguration, trois ans avant sa mort, fut l'une des dernières jouissances de sa vie.

Fréchette avait épousé, en 1875, mademoiselle Emma Beaudry, fille d'un riche et estimable marchand de Montréal, et de ce mariage lui sont nés un fils, mort jeune, et trois filles, dont l'une a épousé M. Henri Mercier, fils de l'homme célèbre, dont le souvenir est encore si vivace, et une autre, M. Henri Béïque, fils du sénateur Béïque. La plus jeune, Pauline, vient d'épouser le Dr Handfield.

Les dernières années de sa vie ont été tristes, désolées ; il souffrait de neurasthénie, maladie cruelle qui peuple le cerveau de papillons noirs et enveloppe l'âme d'un voile de deuil. Cet homme qui avait tant aimé la vie — un peu trop peut-être — désirait la mort et l'appelait, lui demandant de mettre un terme à ses souffrances. Elle finit par répondre à ses appels.

Un soir du mois de mai 1908, on le trouva mourant à la porte du couvent des Sourdes-Muettes. Il venait de quitter ma maison ; nous avions passé la soirée ensemble à parler de notre jeunesse et surtout de la mort et de l'autre vie. Car il revenait toujours à ce sujet, malgré mes efforts pour l'en détourner.

* * *

Je crois devoir compléter cette étude en reproduisant ce que j'écrivais quelques jours après sa mort :

“ Avec Fréchette est disparue l'une des figures les plus brillantes de cette féconde génération de 1860-1868, qui a jeté tant d'étoiles au ciel de la patrie, un homme dont l'esprit et le cœur lui ont valu l'admiration et l'amitié de ses contemporains.

Je lui disais, samedi dernier, que personne depuis quarante ans n'avait plus que lui amusé ses semblables, mais que personne non plus n'avait pris plus de plaisir à les amuser.

C'est vrai, ceux qu'il faisait rire avec ses histoires ne riaient pas plus fort que lui. Passer une soirée avec lui, dans son bon temps, avant que la maladie l'eût désemparé, était un remède efficace contre l'ennui et la tristesse.

Terrible pour ses adversaires, il était tout dévoué à ses amis, qu'il accueillait avec une cordialité touchante et dont il ne voulait plus se séparer.

Lorsque je l'ai connu, en 1865, il avait vingt-six ou vingt-sept ans : il avait bien plutôt l'air d'un mousquetaire ou d'un dragon que d'un poète. Il était superbe de taille et de mine, bâti en athlète et débordant de vie, avec autant de force dans les bras que dans la tête, aussi redoutable par le poing que par la plume. Confiant dans l'un comme dans l'autre, prenant feu facilement, il ne reculait devant aucun défi, aucun danger. Il en a donné plus d'une fois la preuve. En 1870, pendant la guerre franco-prussienne, il était à Chicago. Tous les matins, il se rendait avec son ami, Alphonse Leduc, en face des bureaux du *Chicago Tribune* pour lire les nouvelles de la guerre qu'on affichait sur d'immenses placards, et chaque fois ils y rencontraient un groupe d'Allemands qui prenaient plaisir à les narguer, car les nouvelles étaient presque toujours mau-

vaises, les désastres de la France étaient de plus en plus lamentables pour ceux qui l'aimaient.

Un jour, qu'ils s'en retournaient humiliés, consternés, Leduc dit à Fréchette :

— Dis donc, Fréchette, ça commence à m'ennuyer de nous faire traiter de cette façon par ces mangeurs de choucroute.

— Moi aussi, répondit Fréchette, mais que veux-tu faire? Le plus simple, peut-être, serait de ne plus aller là.

— Non, j'ai une idée.

— Laquelle?

— Y retourner demain et si les choucroutes nous narguent encore, taper dessus.

— Bravo! dit Fréchette, mais ils sont nombreux généralement.

— Oui, une douzaine... Eh bien! ce n'est rien pour des hommes comme nous... Avec deux coups de poing bien appliqués, tu en jettes facilement deux par terre avant qu'ils aient le temps de voir clair... J'en fais autant, et les autres se sauvent à toutes jambes... C'est le résultat de mon expérience.

— Quelle bonne idée! Ça me va, dit Fréchette.

Le lendemain, vers huit heures du matin, nos deux mousquetaires étaient rendus devant les bureaux du *Chicago Tribune*, où leurs amis, les Prussiens, les accueillirent en battant des mains et en riant à gorge déployée. Les nouvelles annonçaient le désastre de Sedan... l'empereur fait prisonnier... la France écrasée.

— Leduc, dit Fréchette, vengeons la France, j'ai choisi mes hommes.

— Moi aussi, dit Leduc.

En un clin d'œil, quatre hommes sur les dix ou douze étaient culbutés et les autres fuyaient à toutes jambes.

Il ne fut pas aussi heureux dans un duel à l'épée qu'il eut avec un officier allemand à la Nouvelle-Orléans.

Il était, un soir, au théâtre, toujours avec son ami Leduc. On y jouait une pièce où l'on faisait des allusions blessantes à la France.

Comme nos compatriotes sifflaient et protestaient d'une manière un peu tapageuse, un Allemand, qui occupait, à côté d'eux, une loge avec des dames, les pria de se taire.

Fréchette lui répondit qu'ils avaient autant le droit de siffler que lui celui d'applaudir, qu'il n'avait qu'à s'en aller s'il n'était pas content.

L'Allemand, furieux, le traita d'insolent et lui remit sa carte en lui disant qu'il lui enverrait ses témoins, le lendemain matin. C'était un ancien officier allemand.

— Un officier prussien ! dit Leduc à son ami Fréchette, cette fois, c'est grave !

— Oui, dit Fréchette, mais je ne reculerai pas... Tu seras l'un de mes témoins et tu m'en fourniras un autre.

— Bravo ! Très bien ! dit Leduc, embrasse-moi, tu es digne de moi... Mais, écoute, as-tu fait de l'escrime ?

— Jamais.

— Alors il faut que tu te battes au pistolet. Mais comme l'arme choisie pourrait bien être l'épée, il faut que tu prennes quelques leçons... Je sors et reviens avec un maître.

En effet il partit et revint à l'hôtel avec un professeur d'escrime, qui se contenta d'apprendre à Fréchette comment parer les coups dangereux.

— C'est tout ce que je puis faire, dit-il, dans l'espace de quelques heures. Mais vous avez un vigoureux poignet et une force peu ordinaire, vous avez une bonne chance de ne pas vous faire tuer.

Le lendemain, les témoins de l'officier prussien arrivèrent et, après des pourparlers avec les témoins de Fréchette, décidèrent que le duel aurait lieu dans l'après-midi, à l'épée.

— A l'épée? Mais tu veux donc me faire embrocher comme un poulet, dit Fréchette à son ami Leduc.

Je n'ai pu faire mieux, répondit Leduc; les témoins de l'officier ont prétendu qu'il était l'offensé, qu'il avait le choix des armes.

“ Au fond, j'étais bien un peu inquiet, disait Fréchette, racontant cette aventure; mais j'étais à l'âge où on croit peu à la mort, et l'idée que je me battais pour la France, dans un pays où il y a tant de Français, me commandait de faire bonne figure, et pour dire la vérité, Leduc ne me laissa pas le temps de penser aux résultats de la rencontre.

“ A quatre heures, nous étions sur le terrain, et, après les préparatifs d'usage, nous croisâmes le fer. L'officier ne mit pas de temps à constater que je n'étais pas à craindre et que je ne pouvais tout au plus que me protéger par des parades vigoureuses. Mais j'évitais toutes ses attaques avec un sang-froid et une vigueur qui paraissaient le surprendre. Enfin voulant en finir, il me porta un coup droit en pleine poitrine, mais je réussis à faire glisser son épée, qui m'atteignit à la cuisse. Le sang coula, je tombai sans faire trop de résistance. J'étais heureux d'en être quitte à si bon marché.

— Très bien, dit Leduc, en m'aidant à me relever, je suis content de toi, tu es un brave.

C'est pendant son séjour à Chicago que j'entrepris, dans l'*Opinion Publique*, une campagne afin de le faire revenir au Canada. Je déplorais l'exil de Fréchette, je disais que nous ne devions pas laisser plus longtemps sur le sol étranger un homme de cette valeur, un poète dont le talent pouvait jeter tant d'éclat sur le Canada.

Fréchette disait à qui voulait l'entendre que mes écrits avaient eu pour effet de le faire revenir au pays et avaient grandement contribué à le faire élire aux Communes par le comté de Lévis, et il m'en gardait une reconnaissance inaltérable.

Il était ardent, extrême dans ses amitiés et ses amours comme dans ses haines et ses dédains, et passait facilement d'un sentiment à un autre, de la tendresse à la colère, de l'optimisme au pessimisme, de la gaieté à la mélancolie, du calme à la tempête, des roucoulements du rossignol aux grondements du lion. Il supportait difficilement les ennuis de la vie pratique, ce qui blessait son amour-propre ou s'opposait à la réalisation de ses désirs, et pardonnait avec peine les injures. Lorsqu'on le frappait sur une joue, il ne présentait pas l'autre. L'imagination et la sensibilité des poètes, la mobilité et l'ardeur de leurs sentiments les portent à l'exagération et les empêchent souvent d'être logiques dans leurs opinions et leurs jugements, d'être pratiques et constants. On les accuse de vivre dans le rêve, dans l'idéal, d'être déplacés dans les réalités de la vie. Seraient-ils poètes s'ils étaient froids comme le marbre, insensibles comme les pierres des chemins? Feraient-ils vibrer les âmes si eux-mêmes ne vibraient pas à toutes les émotions, à toutes les joies et douleurs de la terre? Ce qui fait leur force fait aussi leur faiblesse.

Un jour, j'assistais avec Fréchette au sacre de Mgr Fabre à l'église du Gesù. Les cérémonies étaient superbes, le chant et la musique impressionnants. Soudain, je m'aperçois que Fréchette s'efforce de contenir son émotion pendant que des larmes coulent sur ses joues. Cette sensibilité de poète et d'artiste le trahissait souvent et semblait contraster avec sa puissante organisation physique, avec sa vigueur de corps et d'esprit.

Il a été avocat, journaliste, député, mais avant tout il a été poète et artiste; il avait reçu du ciel le don divin qui fait les grands chantres de l'humanité, qui inspire leurs glorieuses épopées, leurs chants immortels.

Il n'est plus, mais son œuvre restera, car elle est essentiellement française et nationale, toujours elle

inspirera et fera vibrer les âmes amoureuses d'idéal, de poésie, de patriotisme.

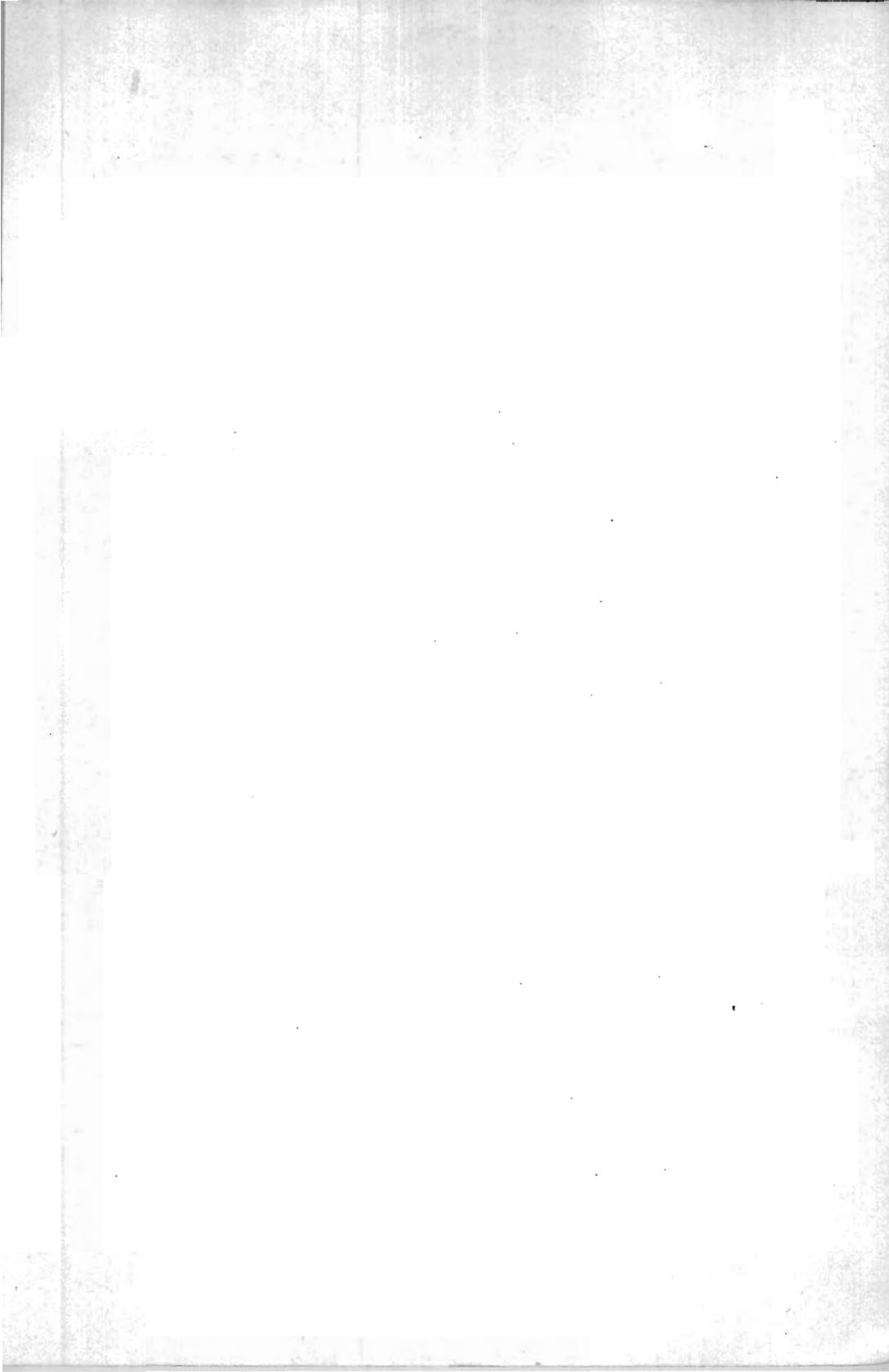
D'autres poètes viendront, de plus grands peut-être, mais ils n'en raviront pas l'honneur d'avoir, avec Crémazie, tracé le sillon lumineux où germeront les fruits d'or de la poésie canadienne. Et il y en aura peu qui pourront jamais le surpasser par la vigueur de la pensée, par la correction du style et la beauté de la forme, par la facture du vers qu'il sculptait, qu'il ciselait à la manière des grands poètes de France. Ce n'est pas seulement au poète national, c'est à l'ami que j'adresse en ce moment mes adieux, à l'ami dévoué dont la figure sympathique, la bonne et grosse voix, l'esprit lumineux et enjoué répandaient autour de lui la joie, la gaieté, faisaient oublier les amertumes de la vie.

Ses anciens amis pourront difficilement se rencontrer sans parler de lui, sans rappeler ses spirituelles boutades, ses divertissantes anecdotes, ses plaisanteries assaisonnées de sel gaulois.

Ils sont partis, ils s'en vont les hommes de ma génération, et ce sont les plus forts qui partent, parce que, peut-être, ils comptaient trop sur leur force, sur leur vitalité.

C'est une étoile de première grandeur qui disparaît de notre monde littéraire et elle ne sera pas remplacée de sitôt, mais sa lumière continuera longtemps d'éclairer les sommets du Parnasse canadien.







HECTOR FABRE

HECTOR FABRE

(1910)

Fils d'Edouard-Raymond Fabre, qui fut l'un des citoyens les plus estimés de Montréal, l'ami le plus intime de Louis-Joseph Papineau, patriote dévoué jusqu'à la mort. Sa mère était sœur de Charles-Ovide Perreault, tué à Saint-Denis.

Petite taille, figure agréable, physionomie empreinte d'intelligence, tête blonde, manières distinguées, parole vive, alerte, piquante, caractère modeste, bienveillant, nature d'élite, esprit d'une perspicacité, d'une souplesse et d'une finesse admirables, l'esprit d'un Parisien lettré, enclin au scepticisme, à la raillerie, à ne croire que ce qu'il voyait de ses yeux ou entendait de ses oreilles, à saisir du premier coup le côté absurde ou ridicule des choses de ce monde ou les conséquences illogiques d'une question, d'une théorie.

Il avait pour les lettres un talent inné qu'il a cultivé et développé à Paris même où il a vécu jeune et vit encore comme dans son élément naturel. Il écrit et parle le français avec une élégance, une facilité et une correction qu'on trouve rarement parmi nous. Ici, nos écrivains sont obligés de faire un effort pour éviter une foule de locutions vicieuses, d'anglicismes, de mots impropres ou démodés qui déparent notre langage ordinaire. Mais Fabre n'est pas obligé de faire cet effort, il parle naturellement le langage qu'il a entendu et appris dans sa famille comme à Paris.

Après un cours d'études assez irrégulier dans les collèges de L'Assomption et de Saint-Hyacinthe, où il se fit plus remarquer par son esprit littéraire et frondeur

que par son application, il entreprit d'étudier le droit et entra comme clerc dans l'étude de sir Georges-Etienne Cartier, son beau-frère. Mais leurs relations amicales ne pouvaient pas durer longtemps. Ils se ressemblaient trop peu. Aux yeux de Cartier, si laborieux, si actif, et si positif, Fabre était plus ou moins un rêveur, plein d'esprit et d'imagination, il est vrai, mais pas assez pratique pour devenir un véritable avocat. Cartier ne se gêna pas, dans la famille, pour dire, à sa façon, un peu rudement, ce qu'il pensait; et Fabre ne manqua pas de rétorquer en lui lançant des traits qui mettaient les rieurs de son côté.

Admis au barreau en 1856, il forma, avec MM. Jetté et Lesage, une étude à laquelle il apporta comme avoir plus de virtuosité que de connaissances légales. Il faisait des bons mots aux dépens des plaideurs, des clients de son bureau même; il ne pouvait résister, quand il était jeune, au plaisir, dût-il en souffrir, de faire un badinage, une plaisanterie.

Ainsi l'on disait qu'un jour, à un banquet du barreau, il avait proposé le toast: "A nos clients... ils sont bêtes, mais ils sont utiles." Et il avait pendant dix minutes égayé son auditoire en lardant avocats et plaideurs. Mais le fameux discours eut des échos dans le public et les clients ne furent pas trop contents.

Un homme, aussi indépendant de la clientèle que de la faculté, ne pouvait rester longtemps avocat.

Il était né journaliste, homme de lettres, il ne pouvait lutter contre sa destinée. Il entra à l'*Ordre*, comme rédacteur en chef de ce journal qui représentait alors le libéralisme modéré des Jetté, des Laberge, des Marchand, des Labrèche-Viger, et qui devint l'organe des libéraux qui se rangèrent du côté de l'autorité religieuse et se séparèrent de l'Institut Canadien en 1858. Il prit part, au sein de cette institution, à la lutte émue qui précéda la scission et fut l'un des orateurs les plus brillants des sécessionnistes.

En 1863, il entra à la rédaction du *Canadien* où il mettait sa plume au service du gouvernement Macdonald-Cartier et se faisait le champion de l'union des provinces. Une fois la Confédération accomplie, en 1869, il fonda l'*Événement* afin d'avoir un organe fidèle, un journal à lui, où il aurait ses franchises coudées. Naturellement indiscipliné, ayant peu foi dans les hommes et leur sincérité, il allait du côté où le portaient les circonstances, ses sympathies et son esprit d'indépendance et de critique. On l'attaquait, on blâmait son inconstance, mais on le lisait.

C'est dans l'*Événement* qu'il a déployé toutes les ressources de son esprit, de sa verve inépuisable, et cette douce ironie qui faisait souvent rire même ceux qu'elle effleurait.

Ses passes d'armes avec le célèbre Cauchon sont restées légendaires.

Cauchon, ministre et journaliste, était une puissance politique du temps, à laquelle il était dangereux de s'attaquer. Il portait des coups qui désarçonnaient son homme et inspiraient la terreur. Mais il avait un point faible, il manquait de distinction, et, comme il avait une haute opinion de sa valeur, toute allusion à ce défaut le mettait en fureur. Il craignait le ridicule plus que toute autre chose. C'est par là que Fabre entreprit de se mesurer avec lui. Tous les jours, pendant des mois, des années même, il répondait aux articles fulminants de Cauchon, par des réparties vives, piquantes comme des aiguilles. Plus Cauchon se fâchait, plus Fabre riait et faisait rire les bons Québécois que cette joute réjouissait infiniment.

Il est une plaisanterie qui avait le don d'exaspérer Cauchon. On disait qu'un jour, à un dîner donné par lord Dufferin, Cauchon était assis à côté de l'épouse du gouverneur. Au dessert on servit les pommes qui portent, à si juste titre, le nom de *fameuses*. Lady Dufferin loua la saveur de cette pomme et fit certaines

remarques sur la manière de la trancher. Cauchon, voulant intéresser sa distinguée voisine, lui dit :

— Les Canadiens-français ont une manière assez originale de fendre la pomme.

— Oui, dit lady Dufferin, racontez-moi donc cela.

— Voici, reprit Cauchon, regardez.

Et mettant un doigt de la main gauche sur la pomme, il le frappe violemment de sa main droite fermée. La pomme vola en morceaux au milieu des éclats de rire de ceux qui avaient assisté à cette opération, et lady Dufferin n'était pas celle qui riait le moins.

Fabre, sachant que cet incident assez insignifiant ennuyait énormément son adversaire, ne cessait de le lui rappeler et de lui demander, à propos de tout ou de rien, de raconter l'histoire de la pomme. Un jour, Cauchon, ahuri, se crut obligé de la raconter afin d'en finir, en montrant que l'affaire était bien simple. Il y eut une explosion de rires qui fit trembler le Cap Diamant, et Cauchon faillit en devenir fou. Et le plaisir dura longtemps, car Fabre entreprit de discuter certains détails du récit de Cauchon, lui posa des questions, lui demanda comment les choses s'étaient passées, où il avait appris l'art si délicat de fendre les pommes, s'il croyait que le talent qu'il avait de fendre les pommes l'autorisait à penser qu'il était supérieur à tous les hommes et à croire qu'il savait tout faire, etc.

Fabre ne manquait pas non plus de faire des plaisanteries sur le nom de son fougueux adversaire.

Un jour, Cauchon lui ayant reproché de lui répondre par des articles peu sérieux de quelques lignes seulement, il lui répliquait qu'il était heureux de le servir à ses lecteurs par morceaux, par côtelettes.

Il n'y a pas de doute que l'*Événement* a beaucoup contribué à rendre le parti libéral populaire, de 1869 à 1878, et surtout à discréditer le parti conservateur.

On lisait l'*Événement* comme on lit un roman. Fabre disait : "Malheureusement ceux qui le lisent le plus le paient le moins." Les bureaux du journal étaient